

P. 17

INSTITUT FRANÇAIS
CENTRE
DE
CÔTE D'IVOIRE
D'AFRIQUE

COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME XI

SÉANCES DES 5 ET 19 OCTOBRE 1951



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

1951. — IX.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

D^r G. GIRARD. — *Populations primitives du Maroni (Guyane française)*. C'est dans le cadre des missions de M. l'Ingénieur géographe Jean Hurault que s'inscrit cet ouvrage reçu par notre Compagnie et signé du D^r André Sausse qui a participé en 1948 et 1949 à ces missions dans le bassin du Maroni.

L'auteur en a tiré très heureusement la matière de sa thèse de doctorat en médecine, thèse qui aura entr'autres mérites celui d'être présentée avec un luxe devenu exceptionnel devant la misère des temps.

Le D^r Sausse a eu le privilège de puiser dans la riche documentation mise par le chef de la mission à sa disposition et d'y ajouter une contribution personnelle du fait de sa formation médicale.

Après un rapide rappel historique de ce que fut et de ce qu'est devenue la Guyane, l'auteur aborde le thème essentiel de son étude ; celle des populations primitives installées dans le bassin du Maroni, leur situation topographique et démographique, leur évolution, leur pathologie, les tribulations qu'elles subirent. Il souligne leur réduction numérique progressive depuis deux siècles autant que les documents anciens et les recensements récents permettent d'en juger, le tout illustré par des graphiques, des cartes et des photographies qui rehaussent l'intérêt de l'ouvrage et en rendent la lecture facile et attrayante. A côté des tribus indiennes autochtones, mention est aussi faite des Bonis, race d'anciens esclaves noirs dont l'histoire et les mœurs diffèrent totalement de celles des Indiens.

Les ethnographes, les médecins coloniaux et plus largement tous ceux qui s'intéressent au passé, au présent et à l'avenir de ce nouveau département d'Outre-Mer liront avec profit cette étude dans laquelle l'auteur envisage en terminant les causes de l'extinction des Indiens de la Guyane et des mesures à prendre pour prévenir leur totale disparition. L'assistance médicale, l'aide économique ne suffiront pas si on n'a soin de « respecter la hiérarchie ancestrale et les croyances, de ne favoriser aucun métissage, de ne chercher à introduire aucune forme d'éducation ou de vie nouvelle ni aucun concept étranger au génie propre de la race ».

C'est là tout le problème de l'influence d'une civilisation, la nôtre, importée au sein des populations primitives, qui se

SOMMAIRE

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

Séance du 5 octobre 1951

ROUBAUD (E.). — Le professeur Emile Brumpt	389
GIRARD (D ^r G.). — Présentation de <i>Populations primitives du Maroni (Guyane française)</i> par le D ^r Sausse.....	396
GRANDIDIER (G.). — Présentation d'ouvrages.....	397
FOLMER (M ^{me} R.). — Présentation d'ouvrages.....	397
****. — Bibliographie.....	399
****. — Compte rendu de la séance	401

Discussion et texte du vœu au sujet du Sahara.

Allocution de M. Cœdès, présentation par M. Claeys de son film sur l'ethnographie indochinoise et commentaires.

Séance du 19 octobre 1951

BOISBOISSEL (Général de). — Le général de division Paul Azan	413
CHEVALIER (Aug.). — Le professeur Émile Perrot	420
FOLLEREAU (Raoul). — La bataille de la lèpre et la création de la ville des lépreux à Adzopé (Côte-d'Ivoire).....	426
ROUBAUD (E.). — Présentation de <i>Lépidoptères Rhopalocères de l'Océanie française</i> par Pierre Viette	435
BARQUISSAU (R.). — Présentation de <i>La mag'e antillaise</i> par Revert	435
FOLMER (M ^{me} R.). — Présentation d'ouvrage	436
****. — Bibliographie	437
****. — Compte rendu de la séance	438

Projet d'un second Rallye Méditerranée. Le Cap par le
G^{nl} Meynier.

Election du général Charbonneau comme membre titulaire dans la 2^e section.

trouve évoqué une fois de plus et livré à nos réflexions et à nos méditations.

M. G. GRANDIDIER. — M. Edmond Chaix a commencé sous le titre : *Geographia*, la publication d'une revue mensuelle d'informations et d'actualités géographiques, dont j'ai l'honneur de déposer le premier numéro sur le bureau de l'Académie. Dès ce fascicule, il est aisé de se rendre compte de la place de premier rang que va prendre ce périodique qui débute avec la collaboration scientifique de géographes notoires tant de notre pays que de l'étranger, les uns et les autres traitant des questions les plus variées, historiques, d'intérêt actuel sans négliger les projets d'avenir. La présentation est remarquable, des cartes, des croquis, de nombreuses illustrations en couleurs éclairent la brochure et lui donnent tout à la fois un aspect gai, sympathique, moderne, sans lui enlever le sérieux documentaire que son éditeur tient par dessus tout à lui conserver.

Ce premier numéro contient, entre autres, des articles signés de Cholley, de notre collaborateur et ami Jean-Paul Lebeuf, du lieutenant de vaisseau Luc M. Bayle qui faisait partie de la mission Liotard, en terre Adélie et dont l'article contient de fort belles reproductions d'aquarelles, de Jean Savant sur le monde arabe, de Mlle Monique de Lestrangé, etc.

A cette revue dont la grande maison d'éditions de la rue Bergère assure la publication, nous souhaitons le légitime succès qu'elle ne peut manquer de trouver dans le public qui, aujourd'hui, souhaite accroître ses connaissances géographiques lesquelles dans l'état présent de notre vie terrestre, lui deviennent d'une utilité de plus en plus impérieuse.

— A l'étude du Dr André Sausse dont le Dr Girard vient de rendre compte, était joint un autre document du chef de la mission, M. Jean Hurault, intitulé : *Note sur la conduite d'une mission de reconnaissance dans l'intérieur de la Guyane* suivie d'un *Guide de la Guyane côtière*, par E. Abonnec. Ce sont là de précieux renseignements dont il faut remercier les auteurs non seulement en raison de la peine qu'ils ont prise en les rédigeant mais aussi du service qu'ils rendent ainsi aux voyageurs qui entreprendront des recherches dans ces régions encore peu connues.

Mme FOLMER. — *L'expédition du Kon-Tiki* par Thor-Heyerdahl. Ce récit étonnant a connu tout de suite une audience immense et méritée ; il vient même d'être porté à l'écran. C'est en effet un des plus attirants livres d'aventure scientifique de l'époque.

P. 17

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1951

LE PROFESSEUR EMILE BRUMPT
par M. E. ROUBAUD

En juillet dernier, une perte des plus douloureuses est venue nous atteindre en la personne du Professeur Emile Brumpt, Membre de l'Académie nationale de Médecine et membre titulaire de notre Académie, Commandeur de la Légion d'Honneur, qui s'est éteint après plusieurs années d'une pénible période d'affaiblissement progressif supportée par lui avec une admirable sérénité.

Notre Compagnie qui le comptait parmi les membres de sa IV^e section depuis le 7 mai 1925, se trouve particulièrement éprouvée par la disparition de cet éminent homme de science qui fut en même temps qu'un parasitologue de renommée mondiale un animateur passionné pour les recherches d'Epidémiologie, d'Hygiène et de Médecine tropicale, aussi bien qu'un voyageur inlassable et, pour notre pays, un prestigieux ambassadeur de la culture scientifique française dans le monde.

Emile Brumpt avait manifesté de très bonne heure un goût marqué pour les Sciences Naturelles et plus particulièrement pour la Zoologie. A peine sorti des bancs du lycée il était entré à la Sorbonne, comme préparateur à l'École des Hautes études, au Laboratoire de l'éminent zoologiste H. de Lacaze-Duthiers. Au contact de ce grand maître, à qui tant de zoologistes en France ont dû l'orientation de

Partant de la thèse la plus directe pour expliquer la ressemblance entre la mythologie des Incas et le folklore de certains Polynésiens (la thèse de l'immigration pure et simple) le jeune savant norvégien entreprend de la prouver.

Une seule objection valable lui était faite : « Les Incas ne disposaient pas de bateaux capables de traverser le Pacifique, donc il était impossible qu'ils aient transporté leurs Dieux en Polynésie ».

Pour un homme audacieux comme Heyerdahl cette objection n'avait heureusement pas le poids qui arrêta trop d'ethnologues.

Les Incas avaient des radeaux et c'est avec ce moyen qu'ils émigrèrent. L'auteur au prix de difficultés qu'il résout à la plus grande joie des lecteurs, exécute une réplique exacte de ces radeaux et, aidé de cinq jeunes gens à la personnalité savoureuse, fait cet acte de foi, sans rien connaître de la navigation, de se laisser emporter par le courant de Humbolt comme les Incas durent le faire. Il réussit.

De réelles qualités littéraires ajoutent au charme d'un récit dont le contenu suffirait à nous passionner. Une gaité Viking toujours présente même aux plus tragiques moments exalte encore l'épopée.

Ce contact avec la mer, à ras des flots, pendant une centaine de jours, le plus intime que des navigateurs aient jamais connu, nous fait reviser bien des notions toutes faites sur la vie profonde de l'Océan. Un des très rares livres qui puisse, à la fois, passionner les plus jeunes gens et les plus authentiques savants et dont la foi dans le rôle de l'homme dans la nature fait l'unité.

Le centre extra-coutumier d'Elisabethville par F. Grevisse. Le tome XXI de la collection des Mémoires de l'Institut colonial belge, édité avec le soin habituel, constitue un très important ouvrage sur la question et peut-être, la première exploration systématique dans le temps et dans l'espace de ces groupes, d'abord informés d'indigènes déracinés qui ont acquis « droit de cité ».

Les centres extra-coutumiers, ces quasi communes autonomes indigènes qui sont venues grossir les agglomérations européennes de l'effort des travailleurs indispensables, posèrent tout de suite un lourd problème urbain et social, résolu ici avec beaucoup d'élégance, malgré les difficultés, à la lumière d'un colonialisme réaliste, bienveillant et particulièrement intelligent.

Sur le plan urbain, nous suivons les péripéties de la lutte entre l'Administration communale d'une cité blanche dans

leur carrière, E. Brumpt reçut une solide formation scientifique dont les fruits ne tardèrent pas à se manifester. Dès janvier 1901, il présentait, comme thèse de Doctorat ès Sciences naturelles, un mémoire de tout premier plan sur la Reproduction des Hirudinés ou sangsues. Cette précieuse formation de zoologiste pur, E. Brumpt ne l'oublia jamais ; elle constitua pour lui une base indispensable pour nombre de ses travaux.

Entre temps, en 1899, il avait été admis comme préparateur à la Faculté de Médecine, auprès du Professeur Raphaël Blanchard qui venait de transformer en chaire de Parasitologie l'ancienne chaire de Zoologie médicale de la Faculté. Cette chaire il devait venir l'occuper comme titulaire, à la mort de son maître, en 1919 ; quant au laboratoire, il en illustra l'activité au cours de quarante-neuf années de séjour actif consacrées à l'étude des parasites de l'homme et des animaux, à leurs manifestations biologiques et pathologiques et à leur évolution.

L'un des rêves d'enfant de E. Brumpt, avait été, ainsi qu'il l'a écrit lui-même, d'effectuer des voyages dans les régions chaudes afin d'y observer et d'y recueillir des animaux vivants. Avant de pouvoir donner une direction utile à cette passion naissante, il satisfaisait ses goûts en visitant les collections de nos musées parisiens : Museum, Jardin d'Acclimatation et aussi cet ancien et si instructif musée ethnographique du Trocadéro qui exerçait sur lui la plus grande attraction : « J'y admirais surtout, écrit-il, les collections africaines et, en particulier, les grands tam-tam dont les sons me faisaient frémir de joie et me transportaient par l'imagination vers cette Afrique, mystérieuse encore à cette époque, que je rêvais de connaître. »

Ce désir, il put l'exaucer en janvier 1901, lorsqu'à peine âgé de 24 ans, il fut désigné pour accompagner, comme médecin et naturaliste, le vicomte du Bourg de Bozas qui voulait entreprendre la traversée inédite de l'Afrique Equatoriale, de la Mer Rouge à l'Atlantique. Cette rude exploration dura vingt-sept mois ; la mission, partie de Djibouti, traversa successivement et souvent dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses, le pays Somali, l'Abyssinie, les pays Gallas encore très peu parcourus, puis gagna le Nil en passant par le lac Rodolphe. Du Nil elle atteignit l'Atlantique par voie fluviale, en utili-

l'explosion de son essor incomparable, les grandes compagnies propriétaires de terrains limitrophes, les prérogatives territoriales des gouvernements généraux et le sens juridique naissant de l'expropriation chez les délégations indigènes représentant les centres.

Mais, c'est sur le plan social et ethnique que l'analyse des « expériences » dans son intégrité constitue un document de premier ordre. Nous signalons tout particulièrement la série de témoignages recueillis dans le chapitre consacré à la juridiction indigène du centre et les observations relevées sur les possibilités d'assimilation des « déracinés » encore sous l'emprise de leur mentalité tribale et déjà juridiquement outillés.

La souplesse très dialectique, exacte et humaine, avec laquelle cette brillante cité d'affaires et d'industrie résout les conditions de vie de son prolétariat noir en pleine croissance pléthorique est d'un riche enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

- SIEGFRIED (André). — *Voyage aux Indes*. Paris, Lib. Armand Colin édit., 1951, in-12, 163 pages avec cartes (*Don de l'auteur*).
- HURAUULT (Jean). — *Note sur la conduite d'une mission de reconnaissance dans l'intérieur de la Guyane*, suivie d'un *Guide de la Guyane côtière* par E. ABONNEC. Paris, Imp. de l'I.G.N., 1950, in-4^o, 90 pages avec cartes et phot. (*Don des auteurs*).
- ****. — *Geographia*. Revue d'information et d'actualités géographiques, mensuelle, 1^{er} n^o, octobre 1951, in-4^o, 50 pages avec cartes, photos en coul. et noires. Paris, Lib. Chaix, édit. (*Don de l'éditeur*).
- ****. — *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. Bruxelles, Office du Tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi, édit., 2^e édit. août 1951, en français, in-8^o, 828 pages avec cartes, photog. (*Don de l'éditeur*).
- QUEIROS VELOSO (José Maria de). — *Estudos históricos do Seculo XVI*. Lisbonne, Académie portugaise d'histoire, édit. 1950, in-4^o, 211 pages (*Don de l'Acad. port. d'hist.*).
- ****. — *Com móração do Tratado de limites de 13 de Janeiro de 1750*. Lisbonne, 1950, in-4^o, 28 pages avec phot. (*Don de l'Acad. port. d'hist.*).
- ****. — *Boletini*, 30^e année, 1949, de l'Académie portugaise d'histoire. Lisbonne, 1950, in-8^o, 140 pages.

sant les cours de l'Ouellé et du Congo, jusqu'à Léopoldville. Cette ultime traversée eût pu être sans histoire si, épuisé par les fatigues et le paludisme, son chef n'avait succombé, terrassé par un accès pernicieux, au poste des Amadis du Congo belge. E. Brumpt dut remplacer du Bourg de Bozas à la tête de la mission et s'efforça de soutenir le moral de ses compagnons jusqu'au terme définitif de leur rude voyage.

Au cours de cette longue randonnée dont il avait relevé presque tout l'itinéraire à la boussole, il fit de nombreuses observations médicales ou parasitologiques et recueillit des documents abondants et variés dont sa carrière devait largement bénéficier. En particulier, il avait pu prendre contact avec ces redoutables ennemis que sont les gloses ou mouches tsé-tsés, encore très mal connues dans leurs espèces, leurs mœurs et surtout leur rôle pathogène. Il avait tenté de s'initier à leur mode de vie et entrepris quelques expériences touchant la transmission d'une maladie trypanosomienne du bétail, l'Aïno des Somalis; il s'était même inoculé du sang parasité, afin de voir si l'Aïno était transmissible à l'homme. Toutefois, à cette époque, les rapports existant entre les trypanosomes et la Maladie du Sommeil n'étaient pas encore nettement soupçonnés. C'est peu après son retour, en 1903, que le savant italien Castellani découvrit dans le liquide céphalo-rachidien de noirs de l'Ouganda, atteints de la redoutable affection, un trypanosome, constatation aussitôt confirmée par d'autres savants de l'Ouganda, D. Bruce et Nabarro.

Stimulé par l'importance de ces découvertes et guidé par ses récentes observations personnelles, E. Brumpt repartit aussitôt pour l'Afrique Equatoriale afin de vérifier les faits avancés par ces savants étrangers et il se livra, pendant plusieurs mois, en 1903, dans la région de Brazzaville à des investigations particulières sur la grande endémie humaine trypanosomienne.

Il n'eut pas de peine à retrouver dans le liquide céphalo-rachidien des noirs malades du sommeil, le trypanosome observé dans l'Ouganda par Castellani et Bruce. Il ramena à Paris quelques sujets infectés et se livra à des recherches anatomo-pathologiques sur les lésions du système nerveux des sommeilleux. Sans avoir pu, malheureusement, étayer sur des bases positives le rôle des tsé-tsés dans la trans-

- SAUSSE (Dr André). — *Populations primitives du Maroni (Guyane française)*. Paris, Inst. géograph. nat., édit., 1951, in-4°, 135 pages avec cartes et fig. (*Don de l'auteur*).
- HEYERDAHL (Thor.). — *L'expédition du Kon-tiki*. Paris, Albin Michel, édit., 1951, in-12, 310 pages avec carte et illust. (*Don de l'éditeur*).
- GREVISSE (F.). — *Le centre extra-coutumier d'Elisabethville*. Bruxelles, Inst. roy. col. belge, édit., 1951, in-8°, 448 pages avec cartes et illust.
-

mission de l'infection, il soutint la thèse que les tsé-tsés du bord des eaux pouvaient intervenir dans la diffusion du mal, ce que ne devaient pas tarder à établir les expériences de Bruce et Nabarro et les recherches ultérieures de divers investigateurs.

Ainsi fortement engagé dans les études relatives aux infections trypanosomiennes et à leurs agents, E. Brumpt devait, par la suite, leur apporter une fructueuse contribution en faisant connaître divers trypanosomes parasites de Vertébrés et en précisant leur cycle évolutif. Se souvenant de sa formation première de zoologiste et la mettant utilement à contribution, il développa, en particulier, de fort belles investigations sur les trypanosomes des poissons et des batraciens et leur mode d'évolution chez leurs hôtes transmetteurs naturels, les sangsues. Les faits nombreux, dont E. Brumpt enrichit la science, dans cet ordre de recherches, ont apporté des directives précieuses, du point de vue théorique, aux conceptions relatives à l'origine et à l'histoire des flagellés trypanosomiens.

En 1913, E. Brumpt, alors Agrégé de la Faculté de Médecine, accepta de partir au Brésil, afin d'y fonder une chaire de Parasitologie à São-Paulo. Ce séjour fut pour lui l'occasion de nouvelles études, notamment orientées vers la nouvelle trypanosomiase humaine américaine, à la découverte de laquelle le savant brésilien Carlos Chagas venait d'attacher son nom. Brumpt retrouva la maladie et ses vecteurs à Bahia, soit à près de 800 kilomètres du lieu où elle avait été signalée à l'origine par C. Chagas. Il précisa les détails d'évolution du trypanosome causal dans l'organisme des insectes qui le transmettent dans la nature et qui sont constitués par de grandes punaises sud-américaines des *G. Triatoma* et *Rhodnius*. Il établit, par expériences, ce fait important que le trypanosome de Chagas n'est pas normalement inoculé dans le sang des hôtes vertébrés ou de l'homme par les piqûres des insectes contaminés, ainsi qu'on le supposait au début, mais bien par leurs déjections qui sont infectieuses. C'est là une notion épidémiologique très importante et qui, du point de vue biologique, ne l'est pas moins parce qu'elle faisait ressortir le mode évolutif du *Trypanosoma cruzi*, l'agent nouvellement reconnu de la trypanosomiase américaine, — trypanosome à vrai dire très

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 5 OCTOBRE 1951

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, BLONDEL, LÉMERY, BARQUISSAU, D^r GIRARD, CÉDÈS, René POTTIER, SAURIN, Maurice MERCIER, Léon BARÉTY, ROUBAUD, Général de BOISBOISSEL, Victor CAYLA, Médecin Général Inspecteur SICÉ, Fernand LIORÉ, Gouverneur Général REPQUET, René PINON, M^{lle} ANNA QUINQUAUD, MM. GISCARD D'ESTAING, Général MEYNIER, REIZLER, D^r BOUET, DE LACHARRIÈRE, Général HURALT, MICHEL-CÔTE, GERBINIS, Gouverneur GÉRAUD, MALLERET, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. LAPRADE, Jean MARIE, Général INGOLD, LEMAIGNEN, DURAND-RÉVILLE, René PINON, Médecin Général MATHIS, Gouverneur général RESTE.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 septembre qui est adopté sans observation.

M. GRANDIDIER. — La correspondance contient une invitation de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale qui célèbre son cent cinquantième anniversaire, séance inaugurale le 13 octobre, presque tous les membres de l'Académie ont reçu une invitation personnelle.

D'autre part, M. Chevalier à qui j'avais demandé de vouloir bien nous donner quelques mots sur la carrière de notre ami commun Perrot qui vient de mourir m'a envoyé une nécrologie qui figurera dans le prochain fascicule des Comptes rendus. Il m'annonce son départ imminent pour le Maroc où il va faire des recherches botaniques dans des conditions assez difficiles, en camion, dit-il, avec un de nos confrères qui s'occupe spécialement des plantes de la région, M. Miège.

Au nom de l'Académie j'ai envoyé à notre confrère et ami nos vœux de succès pour son voyage.

Sa lettre contenait aussi des tirages à part d'une note qu'il vient de donner à l'Académie d'Agriculture intitulée : « Essais de cultures nouvelles et Mécanisation de l'Agriculture au Moyen-Congo français ».

Le Président et moi-même avons reçu des télégrammes du Gouverneur Général Reste qui remercie de son élection.

L'Académie a reçu une lettre de M^{me} Perrot remerciant l'Académie de la sympathie témoignée à l'occasion de son grand deuil et de la perte qu'elle vient d'éprouver.

particulier, — comme édifié sur un type étiologique bien distinct de celui des trypanosomiasés africaines. E. Brumpt a beaucoup contribué à faire connaître, dans les laboratoires européens, le trypanosome de la Maladie de Chagas ainsi que les grands Hémiptères qui le transmettent et dont il avait, l'un des premiers, rapporté en France des élevages vivants; ces élevages d'ailleurs ont été constamment entretenus depuis l'origine, aux fins d'une expérimentation incessante.

Ayant succédé, en 1919, à son maître Raphaël Blanchard comme Professeur titulaire et, peu après, élu à l'Académie de Médecine, il n'interrompit pas pour cela, bien au contraire, ses pérégrinations dans le monde. Sa soif de la documentation scientifique et son amour des voyages le conduisirent, par la suite, à revenir à différentes reprises au Brésil pour y poursuivre notamment des recherches sur les Piroplasmoses des Bovidés, et à parcourir au cours de nombreuses missions les principaux Etats de l'Amérique méridionale. Il prit ainsi contact avec les divers centres universitaires et médicaux de l'Uruguay, de l'Argentine, du Paraguay, de la Colombie, du Vénézuéla, etc. Il parcourut de même les Etats-Unis et le Mexique, y nouant des relations culturelles avec les savants étrangers et recueillant des documents d'études et des collections dont s'enrichissait son propre service de Parasitologie. De 1935 à 1936, E. Brumpt porta ses regards vers l'Extrême-Orient, parcourant successivement, dans une magnifique randonnée, la Chine, Formose et le Japon, l'Indochine, le Siam et la Malaisie, ainsi que l'île de Ceylan. Ce long voyage lui permit encore de rapporter en France une riche moisson de matériaux photographiques ou autres, des souches vivantes d'ectoparasites et d'agents microscopiques infectants: Spirochètes, Rickettsies des typhus, Leishmanies, Plasmodies des paludismes aviaires. C'est, en particulier, au cours de son bref passage à Ceylan qu'il trouva moyen d'isoler, pour s'empresse de le ramener ensuite avec lui, un curieux hématozoaire plasmodien de la poule domestique. Cet agent microscopique, apparenté aux Plasmodies du paludisme humain et dont il démontra par la suite qu'il est transmis non par les Anophèles mais par le fameux *Stegomyia* ou moustique de la fièvre jaune, a connu dans les laboratoires d'Europe et du monde entier, une fortune sin-

Je crois devoir vous dire encore quelques mots de la réunion du bureau de l'Incidî qui a eu lieu à Bruxelles, il y a quelques jours. Vous savez ce que ce nom d'Incidî signifie : *Institut international de civilisations différentes*.

Les membres de l'Incidî se réuniront en juin 1952 en Italie, à Florence, sous la présidence de M. l'Ambassadeur Cora. La dernière session, en 1951, a eu lieu ici-même, ainsi que vous en avez certainement gardé le souvenir et a eu un grand succès.

Les questions devant être traitées l'année prochaine seront axées sur le thème général : *Etude de l'attraction exercée par les centres urbains et industriels dans les pays en voie d'industrialisation*.

Cette question sera examinée de façon approfondie sous ses aspects économiques, sociaux, juridiques, politiques et culturels. Plusieurs de nos confrères ont préparé des rapports, parmi eux, il y a lieu de citer MM. Montagne, Solus, Larnaude, Hazoumé, Ibnou Zekri. D'autres Français doivent aussi intervenir dans la discussion, MM. de Coppet, Revert, Nguyen-Huu-Khang (ce dernier au nom du Viet-Nam), etc...

Tous ces travaux seront publiés dans le volume annuel de l'Incidî comme l'ont été ceux de Paris dans celui que je dépose sur le bureau de l'Académie.

En terminant, je voudrais rappeler qu'en outre de ces rapports annuels l'Incidî publie une revue dont le titre est *Civilisations* et dont chaque numéro contient de nombreux renseignements à la suite des articles de fond qui eux sont centrés, dans chaque fascicule, sur une question déterminée. Le numéro 3 qui vient de paraître est consacré aux « contacts religieux dans les pays de civilisations différentes ».

M. le Président PRUDHOMME. — Le Bureau de l'Académie s'est préoccupé des élections en remplacement de certains de nos membres. Dans une réunion des Présidents des Sections, qui a eu lieu il y a une huitaine de jours, il a été décidé de vous proposer deux vacances :

— dans la Première Section, celle de M. Massignon et dans la Cinquième, celle de M. Chatelain.

Je demande à l'Académie si elle accepte cette proposition. Aucune opposition ne se manifestant, nous déclarerons vacants ces deux fauteuils.

M. LÉMERY. — Messieurs, l'Académie avait nommé une Commission pour rédiger un vœu comme suite à la communication de M. Mercier sur l'affaire du Sahara. Votre Commission s'est réunie, elle a examiné deux projets et, à la suite des observations échangées, on m'a chargé de faire une rédaction plus serrée, en mettant l'accent sur la question économique. Cette rédaction — nous nous sommes réunis mercredi — a été faite. Je pose une question à l'Académie : je vais communiquer cette rédaction aux membres de la Commission. Est-ce que nous devons revenir devant vous pour vous faire accepter ce vœu ou M. le Président pourra-t-il transmettre le vœu si nous sommes unanimes à l'adopter tel quel. Il y

gulière. Il constitue aujourd'hui un des tests mondiaux les plus utilisés pour les recherches expérimentales sur la chimiothérapie du paludisme et les essais de médicaments nouveaux pour la présentation ou la guérison de cette infection.

L'activité de recherches d'E. Brumpt dans le domaine de la Zoologie parasitaire, de la Parasitologie humaine ou animale, de l'épidémiologie tropicale ou mondiale s'est traduite par une variété prodigieuse de notes ou de mémoires qui atteignait le chiffre de 364, à la date de 1945 où ce grand laborieux fut à peu près contraint au repos. Il n'a cessé d'étendre les frontières des sujets accessibles à ses moyens d'études et il n'y a guère de questions dans ce domaine parasitologique, infiniment élargi aujourd'hui, qu'il n'ait abordé, de façon parfois un peu hardie et téméraire et sans souci des conséquences redoutables que ses expériences pouvaient présenter pour lui-même et ceux qui l'entouraient. Nous avons tous conservé le souvenir de la redoutable infection qu'il contracta en 1933 dans son laboratoire en manipulant le virus de la Fièvre pourprée des montagnes Rocheuses, virus mortel dans 95 % des cas et qui mit à rude épreuve sa juvénile résistance, inspirant à son entourage et à ses amis, les plus vives inquiétudes.

Il estimait lui-même, en cette occasion, ou dans d'autres du même ordre, qu'il avait eu de la chance ! Est-ce bien certain si l'on songe à cette séquelle paralysante, dont les manifestations survenues brusquement, dans ces dernières années, l'ont conduit progressivement, mais prématurément à son terme ?

On ne peut, sans une profonde tristesse, opposer ce dénouement brutal à la triomphante vigueur de cet homme si plein de vie et d'ardeur et dont on peut dire avec E. Rist qu'il apportait avec lui, dans tous les milieux où il paraissait, un air de jeunesse, de bravoure et d'aventure.

Aimant avec passion son métier de chercheur, plein d'enthousiasme pour les travaux de laboratoire, E. Brumpt exigeait de ses élèves et collaborateurs le même attachement et la même constance à l'étude. Il a su grouper autour de lui dans le cadre de son laboratoire, transformé plus tard en Institut de Parasitologie, une pléiade de collaborateurs éminents et constituer ainsi à la Faculté de Médecine, un centre de Recherches et d'Enseignement des plus actifs. Son *Précis de Parasitologie* d'abord écrit pour les étudiants

a en effet une certaine urgence. Nous ne pouvons pas attendre longtemps pour saisir les autorités de la question : déjà le Patronat français a posé la question et d'autres encore.

J'envoie aujourd'hui aux membres de la Commission mon texte. Si nous sommes unanimes, devons-nous vous le soumettre à nouveau ?

M. GRANDIDIER. — Je veux attirer l'attention de l'Académie, car c'est une question qui soulève les plus graves problèmes. Elle est agitée, même dans le public : l'article du *Figaro* de ce matin en est la preuve.

D'autre part, je crois savoir qu'il y a de grandes divergences de vues sur la mise en œuvre du Sahara, même au Ministère. Par conséquent, j'estime que l'Académie doit être très prudente.

M. LÉMERY. — Comme les membres de la Commission sont là, je pourrai peut-être vous donner lecture du projet et ensuite vous demander votre avis ?

Il en est ainsi décidé et lecture est donnée du projet par M. Lémery.

M. le Président PRUDHOMME. — La parole est à M. Blondel.

M. BLONDEL. — Je n'ai pas le texte entre les mains, je l'ai simplement entendu lire, mais il me semble qu'il y a un passage qui paraît mettre en doute la situation actuelle du Sahara.

M. LÉMERY. — L'incertitude du statut. Nous expliquons qu'il y a des souverainetés diverses et que cela fait des statuts différents suivant que ces parties dépendent du Maroc, du Sud algérien, de la Tunisie. Nous demandons qu'on fasse une unité administrative.

M. BLONDEL. — Cela ne soulève aucun problème au point de vue des territoires français.

M. Maurice MERCIER. — Il y a un danger qu'on a fait ressortir à la dernière réunion : nous avons promis aux territoires de la périphérie l'autonomie à plus ou moins longue échéance. Ce qui est à craindre c'est que lorsque nous leur donnerons cette autonomie ils ne réclament la part de Sahara puisque, administrativement, on a annexé une part du Sahara à ces territoires.

M. BLONDEL. — Je ne pense pas qu'on ait promis l'autonomie à l'Algérie et pour l'Afrique noire, c'est assez lointain !

M. LÉMERY. — Il y a le Maroc et la Tunisie.

M. BLONDEL. — Il n'y a que le problème du Maroc. Croyez-vous qu'il soit avantageux que nous prenions position d'une façon aussi nette ? Je pense notamment à la seconde partie du vœu : que soit réglée une administration commune... Vous aurez contre vous les administrations limitrophes.

D'autre part, en ce qui concerne les prospections, vous citez un certain nombre d'organismes qui sont très bien, mais il y en a beaucoup d'autres.

et les familiers de sa chaire, élevé, après avoir connu la fortune de six éditions successives, au rang d'un important traité en deux volumes, est devenu l'organe officiel de la Parasitologie en France. Les Annales de Parasitologie humaine et comparée, belle publication, qu'il avait fondée en 1923 ont fourni, depuis l'origine, une carrière des plus brillantes.

Nous avons heureusement, la consolation de penser que son œuvre si importante dans ses expressions diverses est assurée de lui survivre.

Son beau-frère, le Professeur A. Galliard, devenu son successeur à la chaire, ses fils, le Professeur Lucien Brumpt, le Médecin-Capitaine des Troupes coloniales V. Brumpt, en seront certainement, avec ses nombreux collaborateurs ou élèves du monde entier, les meilleurs continuateurs. Ajoutons qu'un prix international Emile Brumpt sera décerné chaque année par la Faculté de Médecine pour récompenser, en rendant hommage à sa mémoire, les auteurs de travaux importants touchant la discipline scientifique à laquelle il avait voué son existence.

Notre Académie s'incline avec respect devant le grand deuil qui frappe tous les siens, en particulier l'admirable compagne qui pendant près de trente-cinq années a parcouru le monde à ses côtés et n'a cessé de l'assister au long de sa prestigieuse carrière.

M. LÉMERY. — Je mets, etc... Je ne peux pas faire une énumération complète, je dis : notamment...

M. BLONDEL. — Je pense qu'il vaudrait mieux ne rien mettre du tout.

M. LÉMERY. — Mettons « de tous organismes qualifiés » ?

M. Maurice MERCIER. — Vous voulez qu'on mette le Comité géologique ?

M. BLONDEL. — Il y a le Bureau Minier, etc... Il est difficile de faire une énumération et de ne pas en oublier.

M. LÉMERY. — Alors ne désignons aucun de ces organismes.

M. BLONDEL. — J'attire votre attention sur le risque que vous prenez avec une position aussi nette en ce qui concerne l'administration générale de ce futur territoire. Que vous insistiez sur le point de marquer que le Sahara est territoire français, que vous demandiez qu'il soit administré par une organisation distincte de celle existante, j'ai peur que vous vous engagiez dans une voie dangereuse.

Général de BOISBOISSEL. — Je m'excuse de parler du Maroc devant certains d'entre vous et particulièrement devant le Général Meynier, mais je tiens à dire que je crains en effet que cela n'attire des difficultés certaines avec le Maroc. Le Maroc — tout le Maroc — et le général Meynier le sait mieux que personne — a été revendiqué par le Sultan. Je ne sais jusqu'à quelles limites méridionales pourront aller les revendications du Maroc. Je doute qu'il se laisse amputer d'un territoire dont la souveraineté était toute théorique, au profit d'un territoire national qui échappera au protectorat. Je ne sais pas quelle aurait été la réaction de Lyautey en face de cette proposition. Il y a un Sahara mauritanien. Les limites ont été fixées par la convention de 1906, laquelle ne prolongeait pas ses limites au Maroc. Il y a là un point délicat.

Je me rappelle qu'à Tombouctou en 1910 nous considérions Tindouf comme se rattachant à ce centre, commercialement au moins, pour la raison que Mohamed el Bachir, chef des Tadjakant de Tindouf et grand caravanier transsaharien résidait à Tombouctou et y avait ses intérêts commerciaux.

Il y a une interpénétration de tous les Sahara. Si je crois qu'il n'y aura aucune réaction du côté de l'A. O. F. je crains en effet personnellement — c'est mon idée — que les choses ne se passent pas aussi facilement au Maroc si nous déclarons le Sahara marocain territoire national : nous ne sommes pas chez nous au Maroc. Il ne faut pas oublier le protectorat de 1912.

M. LÉMERY. — L'idée de M. Mercier, qui avait remporté l'assentiment de l'Assemblée était celle-ci : il y a urgence et intérêt à faire du Sahara une unité administrative et ne pas le laisser partager entre des souverainetés différentes. Nous pouvons ne pas parler des limites actuellement et laisser au Gouvernement le soin de les fixer.

Nous émettons simplement un avis ; ceci n'est pas destiné à une publicité, ce ne sera que dans notre Bulletin et encore si ça y est. Nous laissons au Gouvernement le soin de dire : « en ce qui concerne le Maroc nous ne pouvons pas faire ceci, en ce qui concerne le Tibesti nous ne pouvons pas faire cela », mais il faut préciser les frontières du Sahara et en faire l'unité administrative que souhaitait M. Mercier.

Général de BOISBOISSEL. — Le problème s'est posé pour le Sahara algérien. On voulait rattacher chaque tranche de Sahara au département respectif. C'est au rebours du bon sens.

Le Tibesti compte dans l'A. E. F., la question ne se poserait pas. Mais il reste la question du Sahara des deux protectorats.

M. LÉMERY. — J'ai bien dit : « ... que les frontières du Sahara soient précisées, notamment en ce qui concerne ses limites avec les protectorats du Maroc et de la Tunisie » et j'ai ajouté : « qui n'ont jamais eu de prolongements sahariens avant l'occupation française ».

Général de BOISBOISSEL. — Disons plutôt « dont les limites n'ont jamais été fixées. Songez aux razzias qui tombaient sur le Tibesti ou le Sahara de l'autre côté de la route la plus directe, la piste Bleue ; de Saint-Louis à Casablanca, qui passe dans le Sahara marocain après le Sahara mauritanien et écorne un bout de Sahara algérien. Je crois qu'on peut dire que les limites n'ont jamais été fixées, simplement.

M. BARÉTY. — Je voudrais répondre aux questions qui ont été posées, en ce qui concerne la forme et le fond.

En ce qui concerne la forme, d'abord le mot « incertitude » est préoccupant. Est-ce qu'on ne pourrait pas mettre « imprécision » à la place ? Ce mot ne donne pas la même inquiétude que le mot « incertitude ». L'imprécision c'est qu'il n'y a pas de limitation, tandis qu'incertitude c'est qu'on ne sait pas où elles sont.

Quant à l'énumération faite tout à l'heure, je considère qu'il n'y a pas lieu de la supprimer mais de la prolonger, non pas par un mot comme *etc...* mais par une formule telle que « tous autres organismes qualifiés » pour laisser la porte ouverte à d'autres organismes qui pourraient revendiquer très justement d'avoir leur mot à dire.

En ce qui concerne le fond, j'ai entendu avec beaucoup d'intérêt le général de Boisboissel nous faire quelques critiques sur le fait que nous allions soulever des problèmes avec les pays de protectorat. Mais ici nous ne sommes ni Ministère des Affaires Etrangères, ni conférence diplomatique. Ce que nous nous proposons c'est un vœu et ensuite c'est au Gouvernement à prendre position. Si nous hésitons toujours à placer les problèmes qui nous préoccupent devant l'autorité gouvernementale, comme le problème du Fezzan, le problème du prolongement saharien du Maroc et de la Tunisie, nous risquons que plus nous irons, plus ces protectorats, nationalisés dans leur esprit, auront d'objections à fournir. Si le problème doit être posé, qu'il le soit et que nous ayons une solution

au plus tôt, sinon j'ai peur que nous n'ayons qu'une solution strictement mauvaise. Le temps passe et ne travaille pas pour nous. En Tunisie, au Maroc, les conférences diplomatiques — qui ont abouti à nous priver du Fezzan — risquent d'aboutir dans un sens non français.

Bien que considérant que les objections qui ont été faites sont valables : le Sultan du Maroc risque demain de nous créer des difficultés si nous voulons établir les frontières marocaines et le Bey de Tunis risque d'en faire d'autres, je pense que tôt ou tard ces difficultés nous les aurons. Est-ce que nous avons intérêt à les faire régler aujourd'hui, à la faveur d'un règlement général ou particulier, c'est là le problème.

Nous, nous ne tranchons pas, nous n'en avons ni le droit ni les possibilités, mais nous poussons un cri d'alerte auprès du Gouvernement, seul responsable. Voilà pourquoi je donne, dans son ensemble, mon adhésion à la proposition faite par la Commission spéciale.

M. LÉMERY. — Pour sérier les questions et aboutir, est-ce que l'Académie est d'accord en ce qui concerne le vœu n° 1 sur ce texte :

« ... émet le vœu qu'un plan général d'organisation et de mise en valeur du Sahara soit dressé avec le concours, etc... (lecture) »
« ... et tous autres organismes qualifiés » ?

Cela donne à tous satisfaction.

Reste le vœu n° 2.

« ... Emet le vœu que les frontières du Sahara soient précisées, »
« notamment en ce qui concerne les limites avec les protectorats »
« du Maroc et de la Tunisie. »

Il est permis de dire au Maroc « vous n'avez pas le droit d'aller jusque-là ». Nous disons au Gouvernement : « Précisez les limites » et pas autre chose.

J'ai ajouté :

« ... qui n'ont jamais eu de prolongements sahariens avant l'occupation française ». Ici je demande si l'Académie est d'avis de supprimer ce membre de phrase.

M. DE LACHARRIÈRE. — Je viens d'arriver et je vous demande pardon si je ne suis pas tout à fait au courant de la discussion.

En ce qui concerne les frontières de la Tunisie, je ne sais comment elles ont été délimitées, mais les frontières du Maroc n'ont jamais été délimitées, sauf de l'embouchure de l'Oued Kiss sur la Méditerranée au Figuig et de l'embouchure de l'Oued Draa sur l'Atlantique jusqu'au coude de cet oued vers le nord-ouest. Encore cette dernière « frontière » résulte-t-elle d'un accord espagnol auquel le Maroc reste étranger. Enfin, entre le coude du Draa et le Figuig, les seules limites existantes résultent d'aménagements administratifs français. La raison de cet hiatus est inscrite dans le traité de 1844 qui note l'inutilité de prolonger les frontières dans le désert « où la terre ne se laboure pas ».

En second point, ne mettez pas que le Maroc n'a jamais eu de prolongement saharien. En effet je vous rappellerai ce fait : quand le Commandant Joffre est entré à Tombouctou, les habitants de la ville ont réclamé l'assistance du Sultan du Maroc à ce moment-là en arguant de l'expédition de Djouder et de l'occupation qu'il avait faite, non seulement du Sahara, mais du Soudan au nom du Sultan saadun El Mausour el Dehebi au xvr^e siècle !

Général DE BOISBOISSEL. — Il y avait un caïd marocain à Taoudéni.

M. DE LACHARRIÈRE. — La question n'est pas urgente; laissons le *statut quo* dormir afin de ne pas fournir, aux nationalismes, une occasion sans aucun intérêt de s'exaspérer contre nous.

M. GRANDIDIER. — Je ne sais si vous avez lu ce matin dans le *Figaro* le premier article de Georges Le Fèvre qui commence une campagne pour « le Sahara, France africaine ». L'un des paragraphes, le dernier de cet article, est intitulé « Statut politique d'abord ». Voici le commencement de ce paragraphe :

« Dans cette immensité vacante sur laquelle on ne saurait nier « les droits imprescriptibles de la France, il y a donc une unité à « parfaire si l'on veut bientôt en tirer parti.

« Toutefois, ne mêlons pas encore l'idée économique d'exploitation à l'idée politique d'intégration et ne perdons pas de vue « l'axe principal du projet. Il se propose — nous l'avons dit — de « faire du Sahara une terre entièrement française, une terre intégrée à la France métropolitaine, enfermée dans ses frontières, « alors que nos anciennes colonies ne deviendraient peu à peu que « des pays unis à elle et susceptibles dans l'avenir de s'administrer selon leur gré dans le cadre de l'Union. »

C'est sous une forme voilée et modeste, ce que nous demandons.

M. LÉMERY. — L'Académie voit-elle un inconvénient à supprimer « qui n'ont jamais eu de prolongements sahariens avant l'occupation française » ?

M. GRANDIDIER. — Laissons la campagne journalistique se développer ; nous n'avons pas le droit de nous y intégrer.

Général de BOISBOISSEL. — Ne mettons pas prolongements, mettons « dont les limites n'ont jamais été fixées ».

M. GISCARD D'ESTAING. — La phrase n'est pas bien rédigée, il faudrait la remplacer par une autre. Le fait qu'il y a eu des prolongements ou non est un fait physique contre lequel on ne peut rien. Qu'importe si il y a cinquante ans ou trois siècles un caïd ou des razzias ont passé par là ; cela ne constitue pas une souveraineté, un droit. Charlemagne a possédé Barcelone, grâce à Dieu, Barcelone a cessé d'être asservie et le Saint-Empire a vécu.

Sans la présence française, la pacification et le développement saharien n'aurait pas existé. La souveraineté du Sultan au Maroc même a été maintes fois contestée.

Je crois qu'il est indispensable que l'Académie dise ce qu'elle a

à dire. Les nationalismes vont s'exaspérer ? Mais il n'est pas douteux que les souverainetés ne peuvent s'exercer que grâce à la présence française ! C'est le moment de fixer les limites. Il est indispensable de dire : « Nous n'admettrons pas que du Sahara on réclame une partie ou un tout ». Nous devons nous y opposer, dès aujourd'hui.

Je me demande à cette occasion si le mot « frontières » — je ne suis pas sûr d'avoir raison — ne serait pas à remplacer par le mot « limites », parce que frontières suppose Etat indépendant, tandis que maintenant c'est un problème entre départements. Plus tard cela peut devenir un problème de frontières. -

M. de LACHARRIÈRE. — J'approuve d'autant plus qu'il n'y a ni frontières, ni limites. C'est le blanc sur la carte. C'est nous qui avons fixé des limites à la conférence de Niamey.

Général de BOISBOISSEL. — C'est la conférence de Niamey de 1906.

M. SAURIN. — Nous entrons trop tard dans le détail. La question du Sahara se pose ; on va la discuter incessamment dans un groupe qui est assez important, le Groupe du Patronat français. On en a parlé hier. Il y avait le Président du Patronat marocain, le Président du Patronat tunisien et les représentants d'Algérie. La question est posée. Indiscutablement elle l'est dans la Presse. Il est intéressant que l'Académie prenne une position, mais je n'estime pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails et la rédaction de M. Lémery répond, je crois, à ce que nous pouvons dire. Il serait urgent de l'expédier pour éviter qu'elle n'arrive après la bataille, s'il y en a une.

M. PINON. — Le mot « prolongement » est à éviter. Il y a eu les Moravides ; c'était une dynastie saharienne. Le Maroc était un prolongement du Sahara.

M. GISCARD D'ESTAING. — Au XIII^e siècle !

M. PINON. — A l'époque la plus brillante de son histoire le Sahara faisait partie du Maroc puisque la dynastie était saharienne.

M. LÉMERY. — Je voudrais obtenir une sorte d'unanimité étant donné l'importance du vœu et je ne crois pas qu'il y ait un grand inconvénient à supprimer certaines des formules que j'avais arrêtées. Je propose ceci :

« que les limites du Sahara soient précisées par rapport aux « territoires voisins de la Tunisie et du Maroc et de ceux de la « Libye ».

Général de BOISBOISSEL. — « soient précisées », simplement.

M. GISCARD D'ESTAING. — Si on précise en faisant suivre les arrières pays par des prolongements et si un jour on dit que le Maroc va jusqu'à Gao, on aura fait hommage à notre vœu, mais ce n'est pas ce qu'on a demandé !

M. BARÉTY. — Je ne voudrais pas de précisions pour le Maroc et pour la Tunisie.

M. PINON. — Je ne mettrais même pas le mot limites, je mettrais l'étendue ; il n'y a pas de limites dans le Sahara.

M. Maurice MERCIER. — Précisément, il en faut.

M. LÉMERY. — Puisqu'on veut donner une sorte d'autonomie au Sahara, il faut bien des limites.

M. Maurice MERCIER. — Sur le point des dynasties sahariennes, il y en a une, mais c'est une dynastie nomade. Les pays de transhumance n'appartiennent pas spécifiquement à des nomades. Le Sahara n'a été enlevé à aucun autochtone. Au Sahara nous n'avons frustré personne. On peut donc dire que c'est un territoire français. La haute mer n'appartient pas à un vaisseau parce que celui-ci y passe. Une caravane va de Gardaïa à In Salah, le désert n'appartient pas à cette caravane qui le traverse. Jusqu'au jour où la France a eu des postes et a assuré la permanence française, personne d'autre ne l'a assurée, même pas les dynasties.

M. de LACHARRIÈRE. — Si les Arabes qui étaient des nomades avaient eu la même idée en Arabie, cela simplifierait la question.

M. LÉMERY. — Voici la lecture du vœu après modification : « par rapport à la Libye dont le territoire ne saurait englober le Fezzan et le Tibesti ». Je crois que c'est aussi large que possible.

M. le Président PRUDHOMME. — Est-ce que la rédaction ainsi modifiée reçoit l'approbation de l'Académie ?

Un membre. — Vous tenez à mettre « gouverneur général » ? Vous tenez à préciser ? Il vaudrait mieux « autorité d'un haut fonctionnaire ».

M. LÉMERY. — Bien, mettons « d'un haut fonctionnaire ».

M. le Président PRUDHOMME. — Je mets aux voix le texte préparé par M. Lémery et modifié.

Le texte suivant est adopté.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

Comme suite à la communication du 21 septembre 1951, de Monsieur Gustave Mercier, Président de la Chambre Syndicale des Mines d'Algérie, et Membre de la Compagnie.

Considérant que le Sahara qui a été longtemps le refuge de bandits sous la coupe desquels sont tombés nombre de nos explorateurs les plus valeureux, a été pacifié par nos officiers des Affaires Indigènes qui y font régner la plus complète sécurité ;

Considérant que ce territoire de 8 millions de kilomètres carrés est actuellement divisé en régions administrativement rattachées à des autorités diverses, et même à des pays de protectorat ; — qu'il

revêt dans les circonstances actuelles une importance grandissante, en raison de l'amélioration prodigieuse des moyens de transport par terre et par air, de la découverte de nappes d'eau superficielles et profondes, permettant de conquérir à la culture d'immenses espaces jusqu'ici stériles, — en raison aussi de la richesse du sous-sol en carburants liquides et solides, en gisements minéraux de toute espèce, métaux ferreux et non ferreux, sels de soude et de potasse, etc..., etc...

Considérant que de récentes expériences, notamment celle qui a été faite par le Général Meynier, Membre de l'Académie, avec le concours du Congo belge et de l'Union Sud Africaine, font apparaître le Sahara comme la plaque tournante des voies de communication entre les territoires qu'il séparait jusqu'à présent et comme le lit de la future grande dorsale africaine.

Emet le vœu :

1° qu'un plan général d'organisation, de développement et de mise en valeur du Sahara soit dressé, avec le concours notamment du Centre National de la Recherche scientifique, de l'Institut des Recherches sahariennes, de l'Institut français d'Afrique noire et de tous autres organismes qualifiés.

Conçoit la mission de ces organismes comme devant comprendre :

- a) des recherches sur l'histoire du Sahara,
- b) l'étude des communications ferroviaires, routières et aériennes devant permettre l'accès de toutes les parties de ce territoire et l'exploitation des richesses qui y seraient découvertes ;
- c) les recherches hydrauliques, captation de sources, canalisations ainsi que les recherches de carburants et gisements minéraux de toute espèce ;
- d) enfin, la création de cultures et d'oasis et le peuplement du pays dans les périmètres irrigables.

L'Académie,

Persuadée que ce plan d'ensemble ne peut être conçu, étudié et réalisé que si le Sahara qui est territoire national depuis plus d'un demi-siècle, ainsi qu'il résulte de l'accord franco-anglais de 1898, entre comme tel dans notre organisation administrative ;

Consciente aussi du danger de l'imprécision du statut saharien actuel et la division de ce territoire en régions relevant de plusieurs autorités font courir à la souveraineté française,

Emet le vœu

que les limites du Sahara soient précisées tant par rapport aux territoires de nos protectorats du Maroc et de la Tunisie, que par rapport à ceux de la Libye qui ne sauraient englober le Fezzan et le Tibesti, — et que le Sahara qui constitue un ensemble géographique et ethnique nettement caractérisé soit, en tant que territoire national, constitué par simple mesure d'ordre intérieur, en unité

administrative de souveraineté française directe sous l'autorité d'un haut fonctionnaire.

Ce texte sera envoyé à M. René Pleven, Président du Conseil, à M. Albert Sarraut, Président de l'Assemblée de l'Union française et à M. Charles Brune, Ministre de l'intérieur.

La parole est à M. Roubaud pour son éloge du D^r Brumpt.

(Voir le texte de cet éloge nécrologique page 389).

M. le Président PRUDHOMME. — Il me reste à présenter à notre confrère les remerciements de l'Académie. Nous pouvons ainsi conserver dans nos archives le souvenir de la très belle carrière de M. Emile Brumpt.

La parole est à M. Coedès.

M. COEDÈS. — Mes chers confrères, c'est un très grand plaisir pour moi d'avoir l'occasion de vous présenter mon ami Jean-Yves Claeys, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Je peux dire que pendant les quinze années où j'ai été à cette institution, M. Claeys a été l'un de mes plus proches collaborateurs. D'abord en qualité d'inspecteur des monuments historiques classés des provinces qui constituent actuellement le centre Viet-Nam, où se mêlent la civilisation viet-namienne et l'ancienne civilisation chame, puis comme chef du service archéologique au départ pour la France d'Henri Marchal, ancien conservateur d'Angkor qui a repris ses fonctions malgré son grand âge.

M. Claeys s'est fait une renommée par des fouilles remarquables, d'abord dans l'ancienne capitale du royaume Chame et, en 1937, dans la province de Binh-Dinh, qui ont renouvelé la connaissance de l'art du Champa.

Il est l'auteur d'une monographie intitulée « Introduction à l'étude de l'Annam du Champa » qui est utile pour l'initiation et l'étude des arts de ce pays.

Il a fait en 1929, au Siam, une mission archéologique qui a eu pour résultat un bel article paru dans le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Enfin M. Claeys, qui est de formation architecte et sort des Beaux-Arts de Paris, s'est pris d'un goût très particulier pour l'ethnologie et la collection des documents ethnographiques pour laquelle il semble avoir une sorte de prédestination. Il a fait profiter le Musée de l'Homme d'une série de collections récoltées en Indochine.

Je ne veux pas en dire plus long. Je veux pourtant ajouter que M. Claeys est excellent photographe et excellent cinéaste et le mieux que je puisse faire, c'est de me retirer devant lui.

M. le Président PRUDHOMME. — La parole est à M. Claeys.

M. CLAEYS. — Je remercie vivement M. Coedès de la présentation qu'il vient de faire. Mais je dois vous prévenir que les vues que vous allez voir ne sont pas des vues professionnelles. Au cours des nombreuses tournées que j'ai faites en Indochine dans un but archéologique ou ethnologique, j'ai trainé comme un violon d'Ingres la manie de la photographie et du cinéma. Je croyais autrefois

m'amuser. Je regrette aujourd'hui de n'en avoir pas fait davantage. Ayant sauvé ces photos presque miraculeusement sous l'occupation japonaise, j'ai pu, depuis mon retour à Paris, monter plusieurs films précieux aujourd'hui ; ces films rappellent de tels souvenirs, sont la marque d'une époque révolue, que leur intérêt a décuplé.

Les plus anciennes de ces vues ont été prises il y a vingt ans, les plus récentes il y en a dix. Généralement, quand on va au cinéma, on cherche à voir des actualités. Ici l'intérêt, au contraire, est de nous montrer ce qui se passait autrefois. J'ai intitulé mon modeste film « L'Indochine, telle que je l'ai connue ». Il vous fera visiter rapidement les différents groupes ethniques, vous montrera leur habitat du nord au sud de la péninsule.

La première bobine a pour objet les groupes indochinois sauf les Viet-Namiens. J'ai réservé à ces derniers la dernière bobine tout entière étant donné qu'ils occupent à eux seuls un territoire important.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous présenter ici l'Indochine, vous la voyez, vous l'avez dans l'esprit et tous les jours les nouvelles nous la rappellent avec acuité. Le début de ces vues nous montrera les groupes de la haute région sur lesquelles nos regards portent actuellement. Ces différents groupes ethniques, depuis les plus haut placés, c'est-à-dire les Méo jusqu'aux plus basses couches, c'est-à-dire celles des Tho, occupent leurs territoires par zones concentriques à l'image des cartes hypsométriques.

Puis nous verrons ensuite les Muongs, les Cambodgiens ou Khmers, et enfin les populations montagnardes de la chaîne annamitique, que l'on appelait autrefois Moïs. Dans la deuxième bobine nous verrons les Viet-Namiens, des cérémonies importantes de leurs cultes impériaux ou populaires, des traits de leur vie quotidienne et des vues de ce beau pays. Le film se terminera sur une partie en couleurs en baie d'Along suivie de bouzes en costume de cérémonie et de jeunes filles de la haute société huéenne en promenade aux tombeaux impériaux.

Projection du film.

M. le Président PRUDHOMME. — Je tiens à vous remercier, au nom de l'Académie, de nous avoir montré ce film très intéressant. Il n'est pas comme ceux qu'on voit tous les jours. C'est une synthèse des meilleures scènes d'Indochine. Par les explications complémentaires que vous nous avez fournies, vous nous avez apporté une documentation très précieuse.

Nous apprécions également tout le travail que vous avez dû fournir pour arriver à un tel résultat. Une fois encore, je vous remercie.

La séance est levée à 17 h. 45.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1951

LE GÉNÉRAL DE DIVISION PAUL AZAN

par le général DE BOISBOISSEL

La mort a frappé durement cette année dans les rangs de notre Compagnie, et voici qu'à six mois d'intervalle j'aurai eu la triste mission de parler devant vous de deux de nos confrères disparus, l'un auquel me liait une chaude affection, M. Vatin-Pérignon, l'autre avec qui j'avais bien des souvenirs communs, sans parler de la confraternité professionnelle, le Général Paul Azan, décédé le 14 août 1951 dans sa 77^e année et qui fut, en 1945, je dois le rappeler, votre Président.

C'est, Messieurs, une grande figure que celle du Général Azan. C'est surtout, dirai-je une figure éminemment française que celle de ce soldat lettré, éminemment française pour autant qu'elle diffère sensiblement du type un peu conventionnel suivant lequel, dans un pays assez ignorant des choses de son armée, le commun a tendance à se figurer les échelons élevés de la hiérarchie militaire.

Il fut exactement l'« honnête homme » au sens du XVII^e siècle, ou, si l'on veut, une manière de Vigny par son sens du service et par sa culture, mais un Vigny qui eût été Grand Officier de la Légion d'Honneur et titulaire d'une demi-douzaine de citations.

Dans le cadre, nécessairement étroit, de temps et d'espace qui m'est ici imparti, je ne saurais vous présenter qu'assez

sommairement, trop sommairement au regard de son mérite, les deux faces de ce grand soldat chez qui les actes de guerre n'excluaient pas le goût des travaux de la paix.

Paul Azan naquit en 1874 à Besançon, d'une famille qui, de père en fils, ne cessait pas depuis le xviii^e siècle de donner à l'armée des officiers. Il entre à Saint-Cyr en 1895, ayant, comme négligemment, en homme à qui le travail est facile, trouvé le temps d'inclure dans sa préparation au concours, un volume de poésies intitulé *Contrastes*. De l'École Spéciale Militaire, il sort dans les premiers. Ce classement est, de tradition, nécessaire pour obtenir une affectation aux Troupes d'Afrique.

Peu soucieux, en effet, d'enfermer ses rêves et ses possibilités dans le cadre étroit d'une garnison métropolitaine et des plates besognes de quartier, il veut élargir son horizon, prendre contact avec le réel, aller au cœur même du sujet professionnel, c'est-à-dire commander à des hommes, à ces « indigènes » (ancien style) dont Lyautey le Sage disait : « Par rapport à nous, ils ne sont pas inférieurs, mais différents ».

La poudre ne parle pas encore à ses oreilles, mais c'est là ; dans les postes de la frontière algéro-marocaine, l'œil au guet, où ce jeune centurion lettré a soin d'emporter ses auteurs grecs et latins, c'est là qu'il commence ses études proprement africaines, dont je reparlerai quand s'ouvrira le 2^e volet du diptyque.

Nommé Capitaine en 1906, à 32 ans, c'est-à-dire jeune pour l'époque, il prend pour la première fois contact avec le Général Lyautey, qui commande alors le Territoire d'Aïn-Sefra. Et là se noue une amitié que la mort seule dénouera.

Aïn-Sefra, c'est le premier commandement africain de Lyautey, commandement difficile, où, sûr de son intuition et de ses méthodes, il ne tarde pas à obtenir, à arracher une semi-indépendance, celle dont a besoin cet « animal d'action » — on sait que c'est ainsi qu'il se qualifiait lui-même — pour développer sa foulée. Il cherche ses hommes, il les devine. Le Capitaine Azan lui a plu, l'a « emballé », car, avec Lyautey, on ne marche pas à l'allure normale, on s'emballé ou on s'enfuit. Le Maréchal nous racontait parfois, dans l'intimité de ces causeries qui faisaient le charme du service auprès de lui, la profonde impression que lui

avait produite dès l'abord ce jeune officier d'Afrique qui avait comme guides littéraires H. Houssaye, Sorel, Vandal, ce blédard lettré en qui, au fond, il se retrouvait lui-même.

Aussi Lyautey eut-il soin de le prendre avec lui, pour sa campagne-modèle des Beni Snassen, en 1907. Azan avait mis le pied au Maroc. Il ne devait, pas plus que d'autres résister au sortilège et 1908 le trouve en Chaouia avec le Général d'Amade, 1911 à Fez avec la première expédition du Général Moinier, qui devait provoquer les complications internationales de cette périlleuse année.

Survient la guerre de 1914, celle que nous ne pourrions jamais nous empêcher d'appeler la Grande. Azan, qui s'est dégagé de l'Etat-major de l'armée pour prendre un commandement de troupe au 20^e Corps, est blessé sur l'Yser (Croix de guerre française et plus tard, Croix de guerre belge). En Artois, mai 1915, à la tête d'un bataillon qu'il mène à l'assaut du Labyrinthe, devant Vimy — noms tragiques qui remplissaient alors les communiqués de l'année sanglante, — deuxième, puis 3^e blessure, grave celle-ci puisqu'elle lui fracasse l'humérus gauche. Le Professeur Gosset réussit à lui conserver le bras, mais au prix d'un raccourcissement de 7 cm et d'une invalidité de 60 %. Rosette de la Légion d'Honneur et citation viennent récompenser une bravoure que le texte de celle-ci qualifie d'incomparable. Or, vous pouvez m'en croire, l'« *imperatoria brevitatis* » des libellés de 1915 ignorait l'inflation verbale. Le Commandant Azan utilise les loisirs — relatifs — de son séjour à l'hôpital pour rédiger, avec sa facilité naturelle, un petit opuscule riche de substance : « La guerre actuelle, par un fantassin du 20^e Corps ». Elle lui vaut une lettre de félicitations du Ministre, ce qui est assez courant, parce que le Ministre en l'espèce, c'est un bureau et une autre du Général Foch ce qui est une pièce de collection assez rare : il y a ainsi, si j'ose dire, une cote des valeurs dans ce domaine.

Avec son bras mutilé pris dans un appareil mécanique, le Commandant Azan remonte au front ; les Généraux Fayolle et Mangin le chargent de diriger l'instruction militaire de l'Infanterie de leur armée. Une mission de même nature aux Etats-Unis lui est confiée en 1917 et c'est alors que déjà docteur ès lettres en France, il est nommé docteur ès lettres *honoris causa* de l'Université d'Harvard.

Je passe, trop rapidement à mon gré, obligé de tailler dans cette gloire.

1919 trouve le Colonel Azan chef de la mission de liaison auprès de l'armée britannique de la mer Noire, ce qui lui vaut la décoration hautement appréciée du Distinguished Service Order (D. S. O.), 1920 chef d'Etat-major du Général Franchet d'Esperey au Conseil Supérieur de la Guerre. Il est envoyé en mission à Constantinople, en Asie Mineure, en Thrace. Il retourne aux E. U. avec le Général Nivelle, en 1921 commande le 6^e Régiment de Tirailleurs algériens à Tlemcen, tout en poursuivant d'importantes études historiques, l'un n'empêchant pas l'autre, puisqu'il est cité au *Bulletin Officiel* pour les résultats qu'il a su obtenir comme Chef de corps.

En 1926, avec l'élite de l'armée française et singulièrement de l'armée d'Afrique, il vient d'Algérie se battre dans le Rif et contribuer à sauver d'une aventure tragique ce Maroc auquel déjà, plus de 20 ans plus tôt, il a donné sa jeune ardeur et ses peines. Il y ajoute, à une moisson déjà riche, deux belles citations et la plaque du Mérite Militaire espagnol. Il passe ensuite par le Centre des Hautes Etudes Militaires.

1930 est l'année du centenaire de la présence française en Algérie. Une compétence comme celle du Colonel Azan ne pouvait pas rester inemployée à cette occasion et il donne à cette époque de nombreux articles, des conférences, des ouvrages qui font autorité historique.

C'est l'année où votre Compagnie l'admet dans son sein. Il a, Messieurs, l'insigne honneur de s'entendre souhaiter la bienvenue par son chef d'Aïn-Sefra et d'Oujda, par le grand Lyautey lui-même, lequel, avec cette délicatesse si attachante qui était la sienne, lui dit : « Je vous ai connu au Maroc que vous aviez vu avant moi. Par votre connaissance déjà si grande du pays, vous m'avez apporté la collaboration la plus précieuse. J'ai largement profité de vos études, de vos indications et je dirai presque de vos conseils. Vous êtes venu très vite m'apporter le fruit de votre expérience et de vos travaux. Je sais tout ce que vous valez comme officier : je vous ai vu à l'œuvre bien avant la Grande Guerre. J'ai pour vous la plus haute estime et la plus profonde amitié... ». Quelle bienvenue, Messieurs et quel témoignage ! Et le Maréchal ajoutait : « Je me

félicite que vous ayez bien voulu accepter d'être mon collaborateur à l'Exposition coloniale. »

En 1930, en effet, le Maréchal Lyautey préparait l'Exposition Coloniale Internationale, dont nous avons vu notre regretté confrère Vatin-Pérignon être l'un des agents essentiels, cette dernière maquette d'Empire due au génie organisateur du grand « Impérial », l'Exposition qui fut prête, a dit Wladimir d'Ormesson et nous savons de reste que le fait n'est pas courant. Il avait chargé le Général Azan de mettre en chantier ce que j'oserais appeler l'Illiade de cette épopée française, sous la forme de cette incomparable collection de 21 volumes intitulée *Les Armées Françaises d'outre-mer*, réalisée en 15 mois d'un travail acharné par une équipe d'officiers choisis, qui demeure un monument, malheureusement trop peu connu, à la gloire de l'action civilisatrice de la France. Il n'y a rien à y ajouter.

Lyautey, le Général Azan a repris avec lui un ultime contact, un contact d'outre-tombe, en 1935, lorsque les restes mortels du grand Africain revinrent au pays qui avait le droit de les garder dans le mausolée de Rabat. Derrière le cercueil nous étions quelques-uns de l'ancienne équipe, que le Colonel Juin, alors chef de corps du 3^e Zouaves, à Constantine, vint rejoindre à Casablanca. Le Général Azan, divisionnaire depuis 1933, Commandant supérieur des Troupes de Tunisie venait représenter le Protectorat Tunisien au retour des cendres de l'Imperator africain.

Je me rappelle son émotion quand il revit, sur la grande place de Casablanca, noyée dans une ville déjà immense, l'humble baraque en bois qui servit de P. C. au Général d'Amade, conservée par les soins pieux de Lyautey. Les souvenirs de sa jeunesse militaire, de ses premières ardeurs de soldat d'Afrique, peuplaient pour lui ce lieu émouvant. Messieurs, dans notre profession, ces émotions-là paient de tout !

Mes chers confrères, si je me suis étendu un peu longuement sur les états de service militaires du Général Azan, c'est que, s'agissant d'un soldat comme lui, on ne saurait sans injustice en écarter le glorieux énoncé.

Je voudrais à présent, plus brièvement, découvrir le second volet du diptyque et vous montrer l'homme de lettres.

J'ai rappelé son premier essai littéraire, publié à l'âge où,

d'ordinaire, les jeunes gens sont plus orientés vers les arcanes des mathématiques ou l'ingestion de morceaux choisis de manuels que capables d'une production personnelle. En 1899, deux ans après sa sortie de Saint-Cyr, le jeune Lieutenant Azan (le 2^e galon en trèfle des officiers de Zouaves brille encore tout neuf sur sa manche), passe sa licence ès lettres. Trois ans après, c'est le doctorat, avec une thèse sur Annibal dans les Alpes.

Détaché au Service Historique de l'Armée où sa place est tout indiquée, il publie différents travaux historiques ou tactiques et la *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, fruit de son expérience déjà confirmée. En 1905, l'Académie française couronne son *Sidi Brahim*, histoire de l'épopée légendaire des Chasseurs d'Orléans. En 1907 il donne une étude fort intéressante sur la Légion Etrangère en Espagne 1835-39, l'histoire de la première Légion, qui fut mise à la disposition de la régente Marie-Christine pour combattre Don Carlos. En 1910-12 ce sont les souvenirs de Casablanca, d'un Casablanca dont, sauf rares exceptions, nous avons perdu le souvenir.

Lors de sa mission aux U. S. A. de 1917 il est, je l'ai rappelé, nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Harvard, après publication de deux volumes : *The warfare of position* (la guerre de tranchées) et *The warfare of to-day* (la guerre actuelle).

Plus tard, en 1921, quand il se voit placé à la tête d'un régiment de Tirailleurs dans sa chère Algérie, à Tlemcen, son activité littéraire se porte sur des objets proprement africains : l'expédition de Fez 1911, avec introduction de son chef vénéré, le Maréchal Lyautey, *L'Emir Abd el Kader*, grande figure de religieux-guerrier, *L'armée indigène Nord-africaine*. J'ai dit ce que représentait cette Iliade *Les armées françaises d'outre-mer* rédigée sous sa direction à l'occasion de l'exposition de Vincennes, à laquelle il joint personnellement *Conquête et pacification de l'Algérie*, *Les grands coloniaux*, ouvrage biographique, *L'expédition d'Alger en 1830*, *Bugeaud et l'Algérie*.

En 1936 le Grand Prix littéraire de l'Algérie couronne son *Armée d'Afrique de 1830 à 1852* et l'Académie française lui renouvelle son suffrage en 1937 sous la forme du Prix Gobert pour sa *Conquête et pacification de l'Algérie* et, en 1944, par le Grand Prix de l'Empire Français.

Je ne sais s'il a eu le temps de terminer l'*Histoire de l'Afrique du Nord* et *Le Maréchal Franchet d'Esperey*, qui, soit dit en passant, a eu peu de biographes et c'est grand dommage, car il fut sans conteste un des très grands soldats de notre temps.

Vingt-huit volumes, sans parler des innombrables articles, études, conférences, consacrent une œuvre littéraire que ce Français au grand cœur sut mener de front avec une carrière militaire exceptionnellement remplie. Il n'a pas fait mentir sa devise personnelle : *Ense et calamo, par l'épée et par la plume*. Il a manié l'une avec autant de courage que de talent l'autre. En quoi il demeure un type de ces soldats de France à qui les feuilles de chêne des généraux ou les palmes des académiciens tressent d'égales couronnes.

Nous connaissons, à d'autres exemples proches de nous, que cette race-là n'est pas morte.

LE PROFESSEUR EMILE PERROT

par M. Aug. CHEVALIER

Le 16 septembre 1951 est décédé à Paris, dans sa 84^e année, M. Emile PERROT, professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, commandeur de la Légion d'honneur. Il était né en 1867 à Marcilly-sur-Seine (Marne). Sorti du peuple, issu d'une famille de cultivateurs modestes, il vint à Paris, vers 1890 y terminer ses études. Il s'était orienté vers la carrière de pharmacien, mais il montra des aptitudes telles que bientôt ses maîtres le dirigèrent vers l'enseignement supérieur de la pharmacie.

A cette époque il y avait à la tête de l'Ecole supérieure de Pharmacie un botaniste éminent : Le Professeur Léon GUIGNARD qui eût une grande influence sur la formation scientifique de PERROT. Il orienta ses recherches vers l'anatomie végétale. Presque aussitôt après mon arrivée à Paris comme boursier de doctorat au Muséum en 1897, je fis la rencontre d'Emile PERROT qui était étudiant aussi, bien qu'un peu plus âgé que moi.

Nous nous liâmes aussitôt d'une amitié étroite; nous préparions tous les deux à Paris une thèse de doctorat en botanique sur des sujets connexes. PERROT étudiait l'anatomie systématique des Gentianées chez le Professeur GUIGNARD à l'Ecole de Pharmacie, tandis que j'étudiais une autre famille au Muséum, chez P. VAN TIEGHEM. Mon ami PERROT était mon aîné de quelques années. Il était venu aussi à Paris avant moi. Quand j'y arrivai il avait déjà terminé ses études de Pharmacie et il préparait le doctorat ès sciences et l'agrégation de pharmacie. Nous nous voyions parfois le soir à la Brasserie de la *Closerie des Lilas* à mi-chemin entre l'Ecole de Pharmacie et le Muséum et nous échangeions des idées sur les recherches que nous poursuivions l'un et l'autre. PERROT me devançant allait soutenir brillamment sa

thèse en 1899 pendant que j'effectuais mon premier voyage en Afrique. Il allait être mon principal correspondant pendant mes longs voyages. Il obtint son diplôme de professeur agrégé en pharmacie peu après le doctorat. Dès lors un brillant avenir lui était ouvert. A 35 ans il était nommé professeur dans un grand établissement scientifique de Paris. La chaire de matière médicale de l'École de Pharmacie venait d'être déclarée vacante par suite de la mort du Professeur G. PLANCHON et PERROT lui succédait. Cette chaire avait été illustrée trente ans auparavant par le Professeur N. J. GURBOURT qui avait publié un ouvrage renommé : *Histoire naturelle des drogues simples* et avait créé à l'École de Pharmacie un Droguiet célèbre, mais ce Droguiet n'était plus en 1900 qu'un document historique non à jour. PERROT résolut aussitôt de le moderniser et de l'enrichir de quantités de produits nouveaux venant surtout de nos colonies. Les voyages que j'effectuais alors en Afrique lui furent très utiles pour cela, car je lui rapportais des documents nouveaux et des produits à étudier. Notre intimité devint de plus en plus étroite. En 1900 mon ami s'était révélé un organisateur remarquable. Pendant l'Exposition universelle il organisa presque seul, sans aide officielle, un brillant Congrès international de Botanique pour lequel il sut grouper autour de lui surtout des jeunes botanistes français et il réussit à obtenir aussi le concours de grands savants étrangers. C'est grâce à son initiative, à son esprit d'à propos, que ce Congrès de Botanique est devenu périodique et depuis cinquante années, il se renouvelle tous les cinq ans avec l'organisation qu'il fit voter et sous la forme qu'il avait imaginée.

Il a eu aussi au cours des 30 ou 40 dernières années une grande influence sur l'organisation internationale des congrès coloniaux, des congrès consacrés à divers produits et notamment aux plantes médicinales. Dans les expositions coloniales à l'étranger il joua aussi fréquemment un rôle très utile. Il fut partout un animateur merveilleux et porta au loin la renommée de la science française.

On a dit parfois de PERROT que sa principale qualité — ou son adresse — était de savoir faire travailler les autres et d'en profiter parfois. Il y a quelque vérité dans cette assertion et je le sus mieux que personne.

Tout l'intéressa bientôt pour la mise en valeur de nos

possessions d'Outre-Mer non seulement les plantes médicinales mais, aussi tout ce qui touchait à l'agriculture coloniale. Pour l'étude des produits et des plantes coloniales que des voyageurs-naturalistes découvraient il offrit ses services à tous. Pour l'examen et la pré-étude des matériaux qu'on lui rapportait il savait trouver des élèves pour dégrossir le sujet. Aussitôt après il s'en emparait, le plus souvent du reste en collaboration avec eux, et il achevait de mettre au point le sujet qu'il avait choisi et à en faire connaître les résultats. Devait-on l'en blâmer ? Sans son intervention, sans l'aide qu'il demandait aux uns et aux autres beaucoup de recherches et d'études dispersées seraient passées inaperçues.

Son esprit de synthèse remarquable me fut parfois utile. Sa compétence en Botanique s'étendait surtout à l'anatomie végétale ; quant à mes préférences elles allaient à l'étude sur le vif des plantes vivantes, de leur biologie et de leur utilisation non seulement en médecine, mais dans d'autres branches. Nous étions complémentaires ! il fut souvent pour moi un conseiller utile. Je me souviens qu'au retour de mes deux premiers grands voyages d'où je rapportais un riche matériel d'études scientifiques, il me conseilla de ne pas tout utiliser moi-même, me disant que je n'en sortirais pas, mais de répartir mes herbiers à un certain nombre de spécialistes des Jardins botaniques de Kew, de Berlin, de Genève, de Vienne, etc... Je n'eus pas à le regretter plus tard, car à partir de 1907 l'étude de mes plantes était assez avancée pour que je puisse dès ce moment décrire moi-même toutes celles qui restaient nouvelles. Pour les publications que j'avais entreprises sur les végétaux utiles de l'Afrique tropicale, PERROT resta mon principal collaborateur. Mais il avait aussi entrepris d'autres tâches. Fondateur du *Bulletin des Sciences pharmacologiques* il en fut pendant de longues années le principal animateur. Bien que très pris par son enseignement, par des congrès et des réunions à l'étranger, il se décida, au début de 1914, à faire lui-même un voyage dans nos colonies de l'Ouest africain. Il se rendit à Brazzaville, puis au Jardin colonial de Kisantu (Congo belge) fondé par le Frère GILLET, ensuite il s'arrêta quelque temps au Gabon. A son retour il séjourna à la Côte d'Ivoire pour y étudier, à la demande du Gouverneur Angoulvant, les problèmes de la culture du Cacaoyer. Ses

recherches sur la stabilisation du Cacao et des plantes médicinales, faites en collaboration avec GORIS, sont devenues classiques. Mais la guerre de 1914 venait de se déclencher. Dès son retour PERROT fut mobilisé sur sa demande dans le corps des Pharmaciens militaires. Un grand malheur allait bientôt l'atteindre : son fils unique, jeune homme d'avenir, fut tué sur le front.

La guerre finie, notre ami s'attacha de plus en plus à l'étude des plantes pharmaceutiques et à celles des produits coloniaux. Il prit part à de nombreux Congrès à travers une grande partie de l'Europe. Sa notoriété s'étendait bien au delà de nos frontières. Il avait été en 1922 un des membres fondateurs de l'Académie des Sciences coloniales. Peu de temps après il entra comme membre à l'Académie de Médecine et ensuite à l'Académie d'Agriculture. Il fit encore quelques voyages rapides en Afrique tropicale. Au cours d'un premier il se rendit par l'Égypte jusque dans le Haut Nil pour y étudier la production de la gomme arabique. Un autre voyage lui fit traverser le Sahara, du Sud algérien au Soudan français, également pour l'étude des gommes arabiques. Puis il alla visiter l'Office du Niger. Enfin en 1937, il fit la traversée à travers la brousse, de la Côte d'Ivoire au Soudan et au Sénégal. A son retour il publia un ouvrage : *Où en est l'Afrique Occidentale?* que préfaça notre regretté confrère, M. ROUME.

Emile PERROT, en 1937, ayant atteint 70 ans, fut mis à l'honorariat. Ses collègues et ses amis fêtèrent son jubilé quelques mois plus tard.

Notre ami allait consacrer les dernières années de sa vie active à une œuvre de bénédictin qui lui fait grand honneur. Il rédigea un ouvrage considérable : *Matières premières usuelles du Règne végétal*, en deux forts volumes in-8°, de plus de 2.200 pages, en petit texte et 127 planches. Donné à l'impression à la Maison Masson pendant l'occupation, PERROT eut la joie de le voir paraître en 1944 au moment de la libération.

Ce livre résume l'œuvre entière du savant et de ses élèves. Il rend des services inappréciables, non seulement aux pharmaciens et aux étudiants, mais encore à tous ceux qui s'intéressent à tous les grands produits agricoles et particulièrement aux produits végétaux de la France d'Outre-Mer.

PERROT nous explique dans la Préface pourquoi il a pris ce titre de *Matières premières végétales* :

« C'est ma volonté, écrit-il, de décrire non seulement les drogues médico-pharmaceutiques, mais encore celles des produits d'usage courant que le monde végétal fournit à l'homme pour les nécessités de son existence ou même son simple confort. »

En 1937, il avait déjà publié : *Plantes médicinales de France*, en 4 volumes et 200 planches en couleurs.

Emile PERROT a donné aux Sciences pharmacologiques une orientation nouvelle qui continuera à se développer, il faut l'espérer, dans la voie qu'il a tracée. Mais les sciences coloniales lui doivent au moins autant. Il a marqué d'une empreinte profonde les problèmes de la mise en valeur des pays de la France d'Outre-Mer et à ce titre son œuvre et ses publications nombreuses doivent rester dans notre mémoire.

En terminant je tiens à dire sur son caractère et sur son œuvre les paroles que prononça à ses obsèques M. René FABRE, doyen de la Faculté de Pharmacie de Paris parlant au nom de M. le Ministre de l'Education nationale et de la Faculté de Pharmacie tout entière :

« Celui que nous pleurons laissera en notre mémoire le souvenir d'un grand professeur, d'un savant enthousiaste, d'un chef d'Ecole incontesté ayant mis son intelligence et sa foi au service de la science et de son pays. Son activité créatrice lui a valu une place de premier ordre... En fondant l'Association professionnelle de la Phytopharmacie il a rendu un immense service à la profession pharmaceutique. Il laisse l'œuvre durable d'un grand savant. Il a servi aussi de toutes ses forces la France d'Outre-Mer ».

PERROT eût dans ses dernières années de la part de quelques-uns de ceux qu'il avait jadis aidés, un abandon qu'il ne méritait pas. Il en souffrit beaucoup. Les derniers mois de sa vie, au cours d'une longue et douloureuse maladie, lui furent très pénibles car il garda jusqu'aux derniers moments toute sa conscience.

A ses obsèques, de nombreux anciens amis, ses anciens élèves dont beaucoup sont devenus de brillants professionnels, enfin tous les professeurs de la Faculté de Pharmacie et quelques membres de l'Académie d'Agriculture, de Méde-

cine et de l'Académie des Sciences coloniales vinrent témoigner de l'attachement qu'ils lui gardaient.

Inclinons-nous devant l'œuvre qu'il laisse, en exprimant à sa veuve et à ses descendants nos sentiments de douloureuse sympathie.

LA BATAILLE DE LA LÈPRE ET LA CRÉATION
DE LA VILLE DES LÉPREUX A ADZOPÉ

(Côte-d'Ivoire)

par M. Raoul FOLLEREAU

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Messieurs, c'est un bien grand honneur que vous me faites ici. Si j'en apprécie toute la valeur, j'en pèse aussi tout le poids. Dieu veuille seulement qu'il ne tourne point à ma confusion ; et que les trente minutes que votre règlement m'impartit, une fois envolées, nous ne nous retrouvions, vous : déçus, moi : défait. Si cette disgrâce cependant nous advenait, que je vous en désigne au moins les responsables : vous, Amiral, dont l'affection de vingt années a enrichi tous les jours de ma vie et demeure pour moi un si précieux encouragement ; vous, René Pottier, l'ami fidèle et vous, M. le Secrétaire perpétuel, dont la bienveillance m'a tellement touché. C'est cette conjugaison d'amitiés qui me vaut de partager ce soir avec vous des dangers à la fois différents et communs.

Je n'ai aucun titre à vous parler de la lèpre, sauf que pendant une vingtaine d'années, comme une sorte de commis-voyageur en charité française, j'ai parcouru le monde. Et que, sur toutes les routes de la terre j'ai retrouvé ces pauvres gens, ces malheureux, ces maudits que notre peur et notre égoïsme ont condamnés à des conditions de vie misérables et j'ose dire, pour nous, infâmantes. Je n'entends certes pas traiter de la lèpre du point de vue médical ; parmi vous, mes juges, j'aperçois M. le D^r Girard dont la présence seule me rappellerait combien je serais alors imprudent, voire impudent ; et parmi vos invités, M. le D^r Chaussinand, Chef du Service de la lèpre à l'Institut Pasteur, dont l'œuvre magistrale apporte aujour-

d'hui une contribution éclatante et sans doute décisive, à la bataille de la lèpre.

Peut-on affirmer que cette bataille est tout à fait gagnée, que la lèpre est vraiment vaincue ? Pas encore. La lèpre est une maladie cyclique, avec d'étranges flux et reflux. Il faudra des années pour savoir si on a vraiment guéri des lépreux, sans risquer les erreurs et les déceptions, qui furent si douloureuses parfois. Dès aujourd'hui on peut affirmer cependant que le traitement par les sulfones mères, Disulone en particulier, permet d'améliorer considérablement l'état du lépreux et dans beaucoup de cas lui évitera l'isolement barbare, atroce, auquel on s'est hélas, pendant des siècles, trop facilement accoutumé.

La lèpre est une maladie vieille comme le monde puisque l'histoire de ses crimes rejoint l'histoire même de l'Antiquité. Hérodote a parlé des lépreux, Moïse a édicté des lois contre les lépreux — ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux, d'ailleurs ! — Ainsi, depuis des millénaires, la lèpre est frappée d'épouvante. Le lépreux est un bahni, un maudit. La société l'excommunie de son sein. Les lois humaines ne le protègent plus.

D'après les renseignements que nous possédons et les quelques vérifications que j'ai pu faire au cours de mes voyages dans le monde — je n'ai pas visité toutes les léproseries de la terre, qui pourrait s'en vanter ? — d'après donc les statistiques que nous avons, et mes propres renseignements, on peut affirmer qu'il y a dans le monde *au moins dix millions de lépreux*. Or, il n'y a pas dans le monde cent mille lépreux qui soient vraiment soignés ; j'entends : non pas parqués comme des bêtes, mais traités comme des hommes, avec toute la dignité, le respect, la fraternité qui leur sont dus. Dix millions de malades : cent mille de soignés ! Entre ces chiffres il y a l'abîme de notre égoïsme et de notre épouvante. Et il paraît que nous sommes au vingtième siècle de la civilisation chrétienne ! Mais, je vous le demande : qu'est-ce que c'est que ce christianisme, qui, depuis 2.000 ans, accepte de vivre, et se réfère sans cesse au Message du Christ alors que dix millions d'êtres, qui sont nos Frères, agonisent et pourrissent, abandonnés de tous et tandis que nous avons maintenant le pouvoir de les arracher à leur désespoir et à leur déchéance ?

C'est dans cet esprit que fut fondée l'œuvre dont je viens

vous parler, et dont le but est d'assurer sans doute les soins que la thérapeutique moderne nous permet d'offrir au lépreux, mais aussi — et surtout — de proclamer sa réhabilitation sociale, de lui rendre le rang et la dignité d'homme.

A cet égard, l'érection d'Adzopé, en Côte-d'Ivoire, me semble être un exemple, peut-être un modèle.

C'était en 1942. Mère Eugénia, Supérieure générale des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Apôtres, qui animent à travers l'Afrique occidentale française plus de cent hôpitaux et dispensaires, revenait de visiter ses « possessions » es-charité. Je la retrouvais, bouleversée...

En effet, à la suite de je ne sais quelles circonstances, son hydravion avait dû amerrir au large de la Côte d'Ivoire, près d'une île qu'on appelle par dérision (ou par antiphrase) « l'île Désirée ». Ah ! Messieurs, Dieu m'est témoin qu'il n'y avait pas de terre au monde qui fût moins « désirée » que celle-là !... Y vivaient alors quelques centaines de lépreux, abandonnés de tous, nus, affamés, sans soins et sans secours, appelant à l'aide depuis des années sans que jamais personne vienne leur apporter un peu de tendresse, un peu d'espérance.

Et c'est alors qu'émue par tant de souffrance, par tant de détresses, Mère Eugénia eut l'idée de bâtir une ville, spécialement dédiée aux lépreux.

Le problème à résoudre était le suivant :

La lèpre, vous le savez, Messieurs, est peu contagieuse, certainement moins contagieuse que la tuberculose. Parmi les missionnaires, les médecins, les infirmiers et infirmières qui vivent avec les lépreux depuis vingt, trente, quarante ans, rarissimes sont encore les cas de contagion. La lèpre est peu contagieuse, c'est un fait. Mais il demeure tout de même certains risques, mal définis d'ailleurs, car la propagation de la lèpre se poursuit selon des cheminements mystérieux, qui nous demeurent encore inconnus.

Que, pour l'heure, et en partie à cause de la « grande épouvante » qui pèse sur la lèpre, on soit tenu d'isoler les plus grands malades, j'en conviens. Et nous nous inclinons.

Isoler les lépreux...

Evidemment il y a un moyen très simple et très expéditif : on en réunit un millier sur une place, et on bâtit des

murs tout autour. Et voilà. Ils sont isolés ! Oui, seulement, cela, c'est une prison. Or, la lèpre n'est pas un crime, le lépreux n'est pas un malfaiteur : c'est un malade qui doit être traité comme un autre malade, et mieux, et avec plus de respect encore puisqu'il est plus malheureux. Alors, non, pas de murs ! Pas de murs qui leur mangent la moitié du ciel, de murs derrière lesquels il se passe quelque chose qu'ils ne verront jamais, de murs contre lesquels ils iront — j'en fus une fois le témoin — briser leurs pauvres têtes ensanglantées ! Non ! Pas de murs !

... Et c'est alors que Mère Eugénia eut cette idée magnifique : bâtir cette ville au milieu de la forêt vierge. Les noirs savent bien qu'on ne fait pas impunément quelques centaines de mètres dans la forêt... Ils ne se sauveront pas. Par elle, ils sont *isolés*, mais non pas *enfermés*.

C'est la nature qui les garde, et non plus l'homme qui les séquestre ; on mesure aisément le progrès accompli dans l'ordre moral, humain...

A dire vrai, ce projet ne suscita pas immédiatement un très grand enthousiasme. Bâtir une ville au milieu de la forêt ! Cela parut, pour des missionnaires, un bien audacieux, voire téméraire projet. Sans souci pourtant des critiques et des « appels à la prudence », elles se mirent à l'œuvre.

Le Gouvernement leur concéda deux cents hectares de forêt et me donna deux fois la Comédie Française (salle Luxembourg) pour commencer la série des conférences que je devais poursuivre en France, en Europe et en Amérique, en faveur d'Adzopé. Durant que je parlais, elles travaillaient. Il leur fallut, pendant des années, débroussailler, abattre des arbres dont certains mesuraient cinquante mètres de haut. Appartenant à cette compagnie, vous connaissez tout cela bien mieux que moi et vous êtes, plus que quiconque, capables de mesurer et d'apprécier le labeur prodigieux qu'il leur fallut accomplir.

Je me souviendrai toute ma vie de la première visite que j'ai faite à Adzopé... il y a de cela trois années.

Vous débarquez d'abord à Abidjan. Dans une de ces voitures haut perchées et qu'on appelle, je ne sais pourquoi des « pick-ups », vous prenez la route en direction d'Agboville, puis, bifurquant sur votre droite, vous atteignez bientôt Adzopé. Peu après avoir passé le poste administratif,

vous trouvez une route qui porte un nom à vrai dire un peu singulier pour un chemin vicinal : « Route Notre-Dame-des-Apôtres ». C'est là que commence l'épopée...

Cette route, les Missionnaires l'ont arrachée, mètre par mètre, à la forêt ; elles l'ont gagnée, mètre par mètre, sur les reptiles et sur les fauves ; et elle a, cette route, quinze kilomètres de long. Elles ont jeté treize ponts sur des marigots, des ponts où passent aujourd'hui leur camion de cinq tonnes. Et au bout de ce chemin prodigieux, de cette voie royale de la charité : la Ville des Lépreux !

Là, depuis des millénaires, régnait la Forêt, la Forêt invaincue et qu'on croyait invincible. Mais la Forêt a dû reculer devant la Charité. Une place centrale, avec huit avenues qui partent en étoiles et qui, lorsque le plan sera achevé, auront chacune un kilomètre de long et quinze mètres de large. Les grands boulevards, au milieu de la forêt vierge !

Et c'est là où j'ai vu cette chose bouleversante et merveilleuse : seules dans la forêt, toutes seules avec plusieurs centaines de lépreux : cinq jeunes filles françaises. Cinq missionnaires, protégées par leur seule charité. C'est par la charité qu'elles ont attiré les lépreux, c'est par la charité qu'elles les ont conquis, c'est aujourd'hui leur propre charité qui les garde.

Je me souviendrai toute ma vie de la première nuit que j'ai passée là-bas. Il n'y avait alors qu'un pavillon construit, le premier, au bord de la place. J'avais très mal dormi (j'étais arrivé la veille par avion de Paris et je souffrais de cette nuit lourde et si chaude...) Aussi, à peine l'aurore avait-elle ébloui l'horizon, suis-je sorti sur le seuil, avec ma femme. Et nous avons entendu chanter. Cela ne m'a pas étonné : chacun sait que les Noirs chantent du matin au soir et du soir au matin ; ils sont infatigables. Mais il y a vingt-deux dialectes en Côte-d'Ivoire et je n'en connais pas le quart de la moitié du commencement d'un seul. Or, fait étrange, je comprenais ce qu'on chantait là-bas. J'écoutais, n'en croyant pas mes oreilles... On chantait... on chantait à l'autre bout du village provisoire : « chez la Mère Michel, y a du bon café ».

J'ai cru d'abord que je rêvais... Mais non, j'étais bien à Adzopé, au milieu de la forêt, chez les lépreux.

Et j'entendais toujours le refrain naïf et bouleversant
« Chez la Mère Michel, y a du bon café... »

Allons-y voir, pensais-je soudain. Et je me rendis là d'où venait la chanson. C'était le dispensaire. Depuis une heure déjà, Sœur Flora était au travail. Piqûres, pansements, pansements encore. Elle était là, les manches relevées et sur ses mains blanches, entre ses doigts nus, du sang... le sang du lépreux qu'elle venait de soigner...

Et elle chantait...

Et les malades qui attendaient leur tour reprenaient au refrain. Et ainsi tout Adzopé chante !

Cette ville qui pourrait être la synthèse, le symbole de la déchéance, du désespoir, est devenue, par le miracle de la charité, une espèce d'antichambre du Paradis.

J'y suis retourné cette année. Les pavillons s'alignent maintenant tout au long de la première rue. On commence la seconde. Il y a trois à quatre cents lépreux à Adzopé. Et si nous en avions les moyens, il y en aurait quinze cents. Les malades sont de toutes conditions sociales : Il y a même — vous allez le voir — des artistes !

Sachant mon arrivée — ils ont, bien sûr, quelque amitié pour moi — ils ont dit à sœur Flora : « Nous allons lui jouer le théâtre ». Ils bâtirent alors un théâtre de verdure, avec de vraies coulisses où on se bouscule, avec un vrai rideau qui ne marche pas. Bref, un théâtre tout ce qu'il y a de traditionnel.

— A quelle heure voulez-vous jouer ? a demandé sœur Flora, trois heures, quatre heures ?

Elle fut bien reçue !

— Tu n'y connais rien, lui répondit-on. A Paris, on vit la nuit, on dort le jour. On jouera la nuit.

— Mais vous n'avez pas d'électricité.

Alors le chef, d'un ton superbe :

— Et Molière ? Crois-tu qu'il l'avait, l'électricité ?

Puis, sans rien vouloir entendre de plus, ils ont mobilisé toutes les lampes, à huile ou à pétrole, les photophores et en ont fait la herse et la rampe.

Et ils m'ont « donné la Comédie ». Comme Molière !

Puis ils dansèrent. Et ce fut déchirant et sublime. Certains n'avaient plus de pieds... Mais danser, c'est leur façon à eux de dire merci. Et ils voulaient dire merci ! Ils ont dansé sur des pieds absents, ils ont dansé sur leurs moi-

gnons, infatigablement, en nous souriant avec de pauvres lèvres déchirées, des yeux pleins de détresse et pleins d'amour.

Adzopé aujourd'hui se continue, tel qu'il fut voulu et commencé. Témoignage de l'héroïsme de nos Missionnaires, il porte en lui une autre signification, émouvante et singulière...

Car ce village étrange et merveilleux a été bâti par la charité française. Il n'y a pas à Adzopé un seul pavillon, une seule pierre d'un seul pavillon qui ne soit le témoignage de la fraternité qui unit tout le peuple de France. Je dis « tout le peuple » sans distinctions sociales, politiques ou confessionnelles. Tout le peuple et plus spécialement les petites gens et souvent les très pauvres gens, qui nous ont donné à cette occasion les plus belles leçons de charité. Et je pense à cette brave femme qui m'avait écrit, peu de temps après que j'eus parlé à l'Odéon : « Je vous ai entendu — j'étais au poulailler ! — J'aurais voulu vous aider à construire une maison pour les lépreux. Mais hélas, je suis femme de ménage et je gagne bien juste ce qu'il me faut pour vivre. Alors je désespérais de jamais pouvoir y prendre ma part lorsque j'ai appris que j'avais l'âge requis pour toucher la retraite des vieux. Comme je travaille tout de même, je vais disposer de six cents francs par mois pour vos lépreux. C'est très peu de chose, hélas ! Et elle ajoutait cette phrase admirable : « Aurez-vous la patience de m'attendre ? »

Eh bien, Messieurs, cette femme, depuis cinq années, chaque premier du mois, dépose six cents francs chez ma concierge. Je ne l'ai jamais vue. Je lui ai écrit : « Ce que vous faites est magnifique, je veux vous connaître ; je veux vous serrer la main. Montez chez moi — j'habite au premier étage — ou bien je descendrai chez la concierge, mais je veux vous remercier ».

Je ne l'ai jamais vue. Elle dépose simplement ses six cents francs et elle s'en va... Vous savez, six cents francs c'est quelque chose pour une pauvre femme ! C'est un petit gâteau le dimanche, le cinéma de temps en temps, c'est une écharpe, une petite fantaisie, tout ce qui vous rend la vie un peu moins inacceptable.

Non ! Elle renonce à tout cela, délibérément, joyeusement. Et pour qui ? Pour des lépreux qu'elle ne verra jamais.

Et c'est pourquoi Adzopé, ce n'est pas seulement une construction, parmi d'autres, destinée à aider les lépreux, à assurer, avec leurs soins matériels, leur réhabilitation sociale. Adzopé, c'est en même temps, et surtout, le témoignage de cette fraternité française qui demeure notre force et notre gloire.

Il me reste cinq minutes; voulez-vous un autre souvenir? C'est encore un souvenir « missionnaire ». Ne croyez pas pourtant que je méconnaisse le mérite ou la valeur de toutes les organisations, laïques ou religieuses, qui se dévouent aux lépreux (comment imaginer des exclusives dans une croisade comme celle-là?) Et j'admire d'un seul cœur tous ceux, qui, administrateurs, médecins, infirmiers, religieux, (catholiques ou protestants, qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?) sont animés par une unique charité.

C'était à Madagascar d'où je reviens... Bien sûr, mon héroïne n'est pas une star, ni une femme fatale. Elle n'a causé aucun scandale, provoqué aucun divorce; et je ne vois pas comment elle aurait pu perdre un collier de perles.

Son nom? Je l'ignore. S'en souvient-elle seulement elle-même? Pour les missionnaires, ses sœurs, et pour les lépreux, ses enfants, elle s'appelle Anne-Marie. Sœur Anne-Marie. Lorsqu'elle est arrivée à la léproserie de Marana, sur les Hauts-Plateaux, elle avait vingt-six ans. C'était une belle jeune fille, forte vivante, très jolie. Il y a quarante ans de cela. Depuis quarante ans, elle n'est pas sortie de la léproserie. Jamais. Et elle ne s'est pas reposée un seul jour. Jamais. Ni pour Noël, ni pour Pâques, ni quand sa Supérieure est venue lui dire qu'en France, dans son village natal, son papa puis sa maman étaient morts. Elle n'a jamais levé les yeux de sur les lépreux que pour regarder le ciel! La belle jeune fille qui s'était offerte, il y a quarante ans, au plus difficile, au plus exaltant des apostolats, est devenue une petite vieille toute ridée, le visage cuit et recuit par le soleil des tropiques. Mais ses yeux! L'azur de ses yeux, les vingt ans de ses yeux! Partout où son regard se pose, il laisse une merveilleuse traînée de lumière. Et lorsqu'elle va, trotinant dans « sa » grande maison, on voit les lépreux qui se lèvent sur son passage. Et leur pauvre bouche dévorée essayant un timide et bouleversant sourire, ils la saluent de ce mot, le plus beau de tous : « bonjour, maman ».

Messieurs, je crains bien d'avoir abusé de votre bienveillance. Et j'ai conscience hélas ! de n'avoir pas répondu à vos vœux. J'ai voulu seulement, en évoquant Adzopé, redire ce que vous savez mieux que moi, car vous êtes plus riches et de sciences et d'expériences : à savoir que rien sur la terre ne se fait sans amour. A ce titre, Adzopé est un témoignage dont nous pouvons — tous — être fiers. A une époque où l'on estime les peuples d'après l'or qu'ils possèdent, les bombes qu'ils fabriquent ou le nombre d'enfants qu'ils peuvent faire tuer, il se peut que la France ne soit plus une grande puissance. Mais elle demeure une grande nation.

Parce qu'elle fut, pendant vingt siècles, le sourire, la conscience, la charité du monde.

Et parce qu'elle demeure aujourd'hui une immense fraternité en marche !

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. ROUBAUD. — J'ai à déposer sur le bureau, pour votre bibliothèque, un ouvrage qui m'a été transmis par le Museum. C'est un fascicule de la faune de l'Empire Français, écrit M. Pierre Viette, assistant au Muséum, sur les *Lépidoptères Rhopalocères de l'Océanie française*. Ces Lépidoptères Rhopalocères sont ces papillons diurnes que l'on est forcé de voir dans la campagne et la brousse. Ce sont les papillons qui frappent, au point de vue des collections, par leurs coloris et leurs formes intéressantes et variées.

M. Viette a fait son travail uniquement d'après les collections du Museum et il faut dire que nous n'avons encore que très peu de données sur ces papillons de l'Océan Pacifique.

Le travail suivant traite de la faune des territoires de la Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles Hébrides, de l'archipel des Touamotou.

Les Rhopalocères sont connus dans toutes les régions du globe; ce sont les papillons que nous connaissons le mieux. Primitivement, et pour des raisons dans lesquelles je n'entre pas ici, ce travail n'avait pour but que d'étudier la faune des Rhopalocères de la Nouvelle-Calédonie des Iles Loyalty et des Nouvelles-Hébrides.

L'auteur estime que sur la position géographique, la faune des Nouvelles-Hébrides était la plus riche en papillons de toutes celle étudiées. Celle de la Nouvelle-Calédonie est déjà plus pauvre, tandis que celle de la Polynésie est fortement réduite. Elle ne comprend que quatre espèces et ne comprend plus aucun représentant dans les archipels centraux, dans les Iles Marquises et Touamotou. La faune n'est plus composée que d'espèces cosmopolites. C'est le premier travail de synthèse que nous possédions réellement sur les papillons des possessions du Pacifique.

M. BARQUISSAU. — Je vais vous présenter très rapidement l'ouvrage de mon collègue Revert, intitulé *La Magie antillaise* qui a obtenu le grand prix littéraire des Antilles. Eugène Revert a été pendant plusieurs années directeur du Service de l'Enseignement à la Martinique. Il est actuellement professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Le livre en question est la thèse complémentaire qu'il a présentée pour le Doctorat ès lettres, la thèse principale ayant pour titre « La Martinique, étude géographique ».

Ce livre comprend deux parties, dont l'une plus intéressante que l'autre celle qui traite du folklore martiniquais. Il n'y a pas beaucoup à en dire. Les différences entre le folklore martiniquais en ce qui concerne les conceptions de la magie, de la sorcellerie, ne sont pas très différentes de celles qui ont existé en France : la croyance au loup-garou a été très répandue dans nos campagnes. Là-bas, ce qui fait que cela a un caractère particulier, c'est qu'elle se rapproche de conceptions, d'une part d'origine caraïbe, et d'autre part d'origine africaine, importées par les esclaves noirs qui y ont été introduits par la traite.

Mais là où le livre paraît extrêmement intéressant, c'est lorsqu'il nous parle des charmes et des contre-charmes. Ou, pour être plus précis, des cas de possession et des cas d'empoisonnements. La Martinique semble être une terre d'élection en matière de poisons. Et M. Revert a fait une recherche très particulière sur ce sujet pour laquelle il a été aidé par les instituteurs et les institutrices de la Martinique, qui ont fait des rapports consciencieux, quelquefois peut-être un peu empreints d'imagination ou de zèle vis-à-vis de leur chef de service.

Je vous renvoie au livre où il n'y a encore pas mal de choses intéressantes sur les sorciers et les philtres.

Mme R. FOLMER. — *Les enthousiasmes méditerranéens*. Une fois de plus le Général INGOLD nous offre une œuvre à la fois poétique, épique, où se mêlent ses souvenirs d'enfant, ses méditations d'adolescent, ses rêveries d'errant.

L'auteur se fait le cicéron de cette promenade à travers l'Italie, l'Orient, l'Espagne, la France... reflets du passé, reflets d'un vaste monde qui ressuscitent les grands faits historiques de l'antiquité à nos jours.

Jeune soldat à la guerre de 1914, l'auteur découvre l'Orient, déjà il confond en un même enthousiasme, en un même amour, sa patrie, l'humanité, la poésie.

À ce qui aurait pu être l'apogée de sa carrière, il gardera encore cet enthousiasme de jeunesse... « Sans cesse, le champ des enthousiasmes humains s'élargit »...

Que manque-t-il à cette profession de foi pour nous conquérir tout à fait ? Peut-être cette espérance que le poète découvre et proclame, cette espérance dont il s'enchanté à tous propos.

Ce livre nous apporte le témoignage d'un écrivain sensible, très maître de son style. Ajoutons que d'admirables photographies s'harmonisent très agréablement avec le récit.

BIBLIOGRAPHIE

- REVERT (Eugène). — *La Magie antillaise*. Paris, édit. Bellénand, 1951, in-12, 203 pages avec illust. (*Don de l'auteur*).
- VIETTE (Pierre). — *Faune de l'Empire français, XIII, Lépidoptères, Rhopalocères de l'Océanie française*. Paris, Office de la Rech. scient. outre-mer, édit. 1950, in-4°, 101 pages avec fig. (*Don de l'éditeur*).
- DEMONDON (Pierre). — *L'émigration Kabyle vers la métropole, Fort National. Expérience témoin*. Paris, Bur. universitaire de Stat. et de Docum. scolaires et professionnelles, 1951, in-8°, 63 pages (*Don de l'auteur*).
- BINET (Jacques). — *Droit foncier coutumier au Cameroun*. Paris, 1951, extrait du « Monde non chrétien », n° 18, in-12, 26 pages (*Don de l'auteur*).
- INGOLD (Général F.). — *Les enthousiasmes méditerranéens*. Paris, éditions Pouzet, in-4°, textes et planches (*Don de l'auteur*).
- PERRIER DE LA BATHIÉ (H.). — *Mélastomatacées*. 153^e famille in : *Flore de Madagascar et des Comores* (Plantes vasculaires), publiée par H. Humbert, Paris, 1951, in-8°, 326 pages avec fig. (*Don de l'auteur*).
- TARDIEU-BLOT (M^{me}). — *Marattiacées, Ophioglossacées, Hyménophyllacées, Cyathéacées* in : *Flore de Madagascar et des Comores* (Plantes vasculaires), publiée par H. Humbert, Paris, 1951, in-8°, 7 + 9 + 38 + 45 pages avec fig. (*Don de l'auteur*).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 19 OCTOBRE 1951

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, Marius LEBLOND, M^{lle} Anna QUINQUAUD, MM. Général INGOLD, D^r Noël BERNARD, René POTTIER, Jacques BARDOUX, BARQUISSAU, D^r BOUET, ROUBAUD, REIZLER, CÈDÈS, D^r GIRARD, SAURIN, LÉMERY, Général HURALT, LAPRADE, OSWALD DURAND, Amiral LACAZE, Maurice MERCIER, GISCARD D'ESTAING, Louis MARIN, Jacques LIOUVILLE, LIORÉ, de LACHARRIÈRE, Victor CAYLA, LEMAIGNEN, MICHEL-CÔTE, Général DE BOISBOISSEL, Général MEYNIER, CAROUGEAU, René TOUSSAINT, Amiral LE BIGOT, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. DURAND-RÉVILLE, MÉRAT, Jacques MILLOT, CARTON, HUMBERT, DE CAIX, BARÉTY, FROIDEVAUX, Général WEYGAND, René PINON, DECARY, Roger HEIM, DELAVIGNETTE, Robert MONTAGNE, CANDACE, Jean MARIE, Général JUIN, D^r MATHIS, ROBEQUAIN, Jérôme THARAUD, DEVINAT, René GROUSSET, BLONDEL.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 octobre qui est adopté sans observation.

M. le Président PRUDHOMME. — Avant la correspondance, je voudrais saluer ici la présence du Gouverneur Général Reste qui fait partie de l'Académie depuis quelques semaines. Je souhaite que sa présence à nos réunions soit aussi fréquente que possible.

Gouverneur Général RESTE. — Je vous remercie. Je suis très flatté et honoré d'avoir été élu parmi vous et je serai très heureux de collaborer à l'œuvre magnifique que vous avez déjà réalisée et que vous ne cessez de réaliser.

M. GRANDIDIER. — La correspondance est très sommaire : une lettre du médecin-général Mathis dont voici les passages principaux et une note du Général Meynier, président du Comité d'organisation du Rallye Méditerranée-Le Cap.

Le 15 octobre 1951.

MON CHER SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Malheureusement je ne pourrai plus assister que très irrégulièrement aux séances de notre Compagnie. Depuis le 19 septembre dernier j'ai 80 ans.

Mon activité intellectuelle est encore intacte et je vais réaliser mon projet ambitieux de donner l'auréole de l'immortalité au génial Carlos Juan Finlay. Si j'ai trouvé un appui précieux auprès de notre Confrère le Médecin général Girard, j'ai rencontré beaucoup de « planches pourries ».

Enfin je vais avoir la consécration de mon action. Le buste de Finlay offert par le Gouvernement de la République de Cuba va prendre place parmi les bustes des gloires médicales françaises à l'Académie nationale de Médecine. Georges Duhamel m'a écrit pour me dire qu'il serait à mes côtés non pas pour défendre la cause de Finlay qui est gagnée en France, mais pour le célébrer.

Le Président de l'Académie des Sciences médicales de La Havane m'a écrit que pour nous remercier de notre action en faveur de leur grand compatriote : G. Duhamel et moi-même étions proposés pour être élus membres correspondants de l'Académie des Sciences médicales de La Havane.

Je suis heureux de penser que le premier appel en faveur de ce génial médecin est parti le 2 décembre 1949 de notre Compagnie.

COMMUNICATION

AU SUJET DU PROJET D'UN 2^e RALLYE MÉDITERRANÉE-LE CAP

I. — L'Académie des Sciences coloniales a été, en 1949, la première à être informée du projet d'un Rallye international automobile Méditerranée-Le Cap, étudié par l'Association des Amis du Sahara.

Cette épreuve automobile, la plus longue et la plus difficile qui ait été jamais organisée, a obtenu, on le sait, un succès complet et nous avons tenu à ce que l'Académie soit également la première informée des résultats obtenus...

En raison d'un état de santé, momentanément déficient, j'ai dû demander à l'un des concurrents du Rallye (et d'ailleurs le vainqueur de ce tournoi pacifique) le docteur capitaine Monnier, de vous exposer les grandes lignes du Rallye et de vous présenter le film réalisé à l'occasion du Rallye par la Régie nationale Renault qui y prit une part importante...

Lundi prochain, 8 octobre, je pense pouvoir faire le même exposé dans les locaux de la Fédération internationale de l'Automobile, Place de la Concorde... A cette occasion M^{me} Goetze, une bonne française aussi artiste que courageuse, donnera quelques extraits du film officiel du Rallye qu'elle a réalisé elle-même, avec le concours de cinéastes de talent...

La présentation intégrale du film aura lieu dans le courant de l'hiver... Je n'ai pas besoin de dire que ceux de nos confrères qui voudront assister à cette présentation, dont le principal intérêt sera d'avoir lieu à l'occasion de l'Assemblée générale des Automobiles Clubs de tous les pays européens, recevront à ce sujet des invitations du vicomte de Rohan, Président de la F. I. A.

II. — Cette réunion est dans notre esprit, destinée à souligner aux yeux des grandes Associations sportives et touristiques, le magnifique mouvement de solidarité sportive et touristique qui s'est manifesté en faveur du Rallye, dans tous les pays traversés et même l'enthousiasme avec lequel cette entreprise française a été accueillie dans des pays où le prestige de la France a été dans la dernière décade particulièrement battu en brèche... Nous voulons surtout considérer cette ambiance comme un symptôme favorable de l'esprit eurafricain, qui peu à peu, naît en Afrique, ce complément indispensable de l'Europe de demain...

Aussi, le Comité d'organisation du 1^{er} Rallye, persuadé de l'importance de semblables manifestations pour la formation de cet esprit, a-t-il décidé de mettre à l'étude, pour l'hiver 1952-53, l'organisation d'un 2^e Rallye Méditerranée-Le Cap, destiné à confirmer les résultats obtenus par le premier...

J'ai reçu mission de préparer l'opinion à cette nouvelle épreuve et aussi (chose plus difficile !) de commencer de réunir les fonds nécessaires pour cette organisation... Pour commencer, j'ai cru de mon devoir de tenir l'Académie qui me fut toujours si accueillante, au courant de cette nouvelle entreprise et de lui demander son appui moral... D'autre part, la Revue d'Action Africaine Eurafrique, que j'ai eu occasion de vous faire connaître par la voix de notre distingué Secrétaire perpétuel, va s'efforcer, dans ses prochains numéros, de répandre les idées de solidarité humaine qui sont à l'origine de nos projets... Nous voudrions que tous les peuples d'Afrique sentent à quel point leurs intérêts les lient à l'Europe, foyer des premières civilisations et comment, faisant abstraction de vues particulières et parfois égoïstes, ils doivent coopérer dans tous les domaines, matériels autant que culturels...

Notre Revue possède déjà une importante phalange de collaborateurs de talent, mais nous serions heureux que ceux de nos confrères qu'intéressent les questions eurafricaines, veuillent bien nous donner communication de leurs idées et de leurs impressions de voyage (comme l'ont déjà fait nos collègues MM. Guernier, Durand-Réville et Maurice Bedel...).

La récolte des fonds nécessaires sera peut-être tâche plus difficile, mais nous comptons que ceux qui nous ont aidés précédemment ne nous abandonneront pas et c'est pleins d'espoir que nous avons entamé une croisade dans ce sens...

La façon, dont, avec l'aide d'un Commissaire Général incomparable, le Colonel Nabal, nous avons géré les fonds obtenus pour le 1^{er} Rallye, montrera suffisamment, je crois, la solidité de nos méthodes...

Avec le « boni » restant de nos crédits, toutes opérations réglées, y compris le paiement de prix qui en absorbaient la moitié, nous avons pu créer des prix destinés à récompenser les auteurs des meilleurs récits du Rallye, en langue française, anglaise et italienne — et d'autre part, faire éditer par la Monnaie, une magnifique médaille due au talent de M. Delamare, dont nous ferons le premier hommage de reconnaissance à l'Académie...

III. — Puis-je en conclusion demander à l'Académie, qui fut en quelque sorte marraine de notre Rallye, d'émettre un vœu favorable au nouveau projet et de l'adresser au gouvernement en vue d'appuyer les demandes de crédits (d'ailleurs très faibles) qui nous seraient nécessaires pour continuer notre œuvre et réaliser le grand projet qui est le nôtre et celui de notre Revue d'Action générale africaine-aurafrique.

L'Académie donne son acquiescement unanime aux projets et aux propositions de M. le Général Meynier.

M. le Président PRUDHOMME demande au Général de Boisboissel de vouloir bien prononcer l'éloge nécrologique du Général Azan.

(Voir le texte de cet éloge page 411).

M. le Président PRUDHOMME. — Mon général, permettez-moi de vous adresser les remerciements de l'Académie pour avoir retracé si magnifiquement devant nous la très belle carrière du Général Azan, associé à une activité littéraire remarquable.

M. GRANDIDIER. — M. Chevalier, empêché d'assister à notre séance et étant en instance de départ pour le Maroc, m'a chargé de vous lire la notice nécrologique qu'il a écrite à la mémoire du Professeur Emile Perrot.

(Voir le texte de cet éloge page 420).

M. le Président PRUDHOMME. — Pour la présentation d'ouvrages, la parole est au Professeur Roubaud, à M. Barquissau et à M^{me} Folmer.

(Voir le texte des présentations d'ouvrages pages 435 et suiv.).

M. le Président PRUDHOMME. — Avant de donner la parole à M. Follereau je vous demande une minute pour vous rappeler que le 2 novembre aura lieu, à la pagode de Nogent, la cérémonie habituelle organisée par le Comité Indochinois et le Comité d'Assistance aux troupes noires. Vous voudrez bien vous considérer tous comme invités. Il n'est pas besoin d'avoir une invitation écrite, l'entrée de l'établissement étant libre. J'espère donc que vous pourrez assister à la cérémonie le 2 novembre à 11 h.

(Voir le texte de la communication de M. R. Follereau page 426).

M. le Président PRUDHOMME. — Avec l'ardeur et la conviction d'un véritable apôtre de la charité, vous venez de nous faire un tableau de la vie et des épreuves des lépreux qui nous a profondément ému. Comme vous l'avez fait vous-même, je veux rendre hommage à l'héroïsme de la Mère Eugénia, des Sœurs Flora et Anne-Marie qui, dans les léproseries, peuvent arriver à vivre pendant des années, enfermées avec les lépreux, trouvant, dans leur abnégation même, toute leur satisfaction.

Veillez accepter tous les remerciements et les félicitations de l'Académie pour votre brillante communication.

La séance est suspendue pendant quelques instants. A la reprise, à 16 h. 15, il est procédé au dépouillement du scrutin pour la nomination du remplaçant du Général Huré. Sur les soixante suffrages exprimés il y a trente-six voix pour le général Charbonneau et vingt-quatre pour le général Bühler. Le général Charbonneau ayant obtenu la majorité est élu membre de l'Académie des Sciences coloniales.

La séance est levée à 16 h. 40.

L'Académie se forme ensuite en Comité secret.

Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : G. GRANDIDIER.

BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

Banque d'Emission (loi du 29 Mars 1950)
Société Anonyme au capital de 37 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 33, Rue de Courcelles, PARIS

Agence à MARSEILLE, 26, Avenue du Prado

Succursale à TANANARIVE

Agences : DIEGO-SUAREZ, FIANARANTSOA,
FORT-DAUPHIN, MAJUNGA, MANAKARA, MANANJARY,
MORONI, MORONDAVA, NOSSI-BE, TAMATAVE, TULEAR

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escompte.
Recouvrements. Avances Ouvertures de crédits. Ordres de Bourse.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)

SERVICES

de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud
Australie - Océanie

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 155.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS
23, Rue de l'Amiral-d'Estaing



AGENCE A SAIGON : Place Rigault-de-Genouilly



TARIF D'ABONNEMENT POUR 1951
AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

France et Colonies	1.000 frs
Etranger	1.800 frs
<i>Le numéro : 100 frs pour la France et les colonies ;</i>	
<i>200 frs pour l'étranger</i>	

